



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE



PIGE PRESSE

Du 8 au 14 novembre 2025

Direction de la Communication et du Marketing (DCM)

Sommaire

- I. Actualité nationale
- II. Actualité internationale
- III. Actualité syndicale
- IV. Vie étudiante
- V. Actualité UN-CHK
- VI. Agenda
- VII. Opportunités



ACTUALITÉ NATIONALE



CHRONIQUE

PAR SAMBA NIÉBÉ BA

REPENSER LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Les programmes scolaires ne sont jamais neutres. Ils traduisent une vision du monde, une conception du citoyen et une certaine idée du progrès. Dans le temps comme dans l'espace, ils reflètent les priorités des sociétés, leurs ambitions et leurs contradictions. Comprendre leur évolution, c'est lire en filigrane l'histoire des nations et les chemins de leur avenir.

Les programmes scolaires ne se limitent pas à des listes de matières ou à des objectifs pédagogiques. Ils constituent, avant tout, des instruments de formation de l'esprit collectif, des grilles de lecture du monde que chaque génération transmet à la suivante. À travers eux, les États définissent ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut croire, et parfois même ce qu'il faut oublier. Dans l'histoire, chaque époque a eu son école et son programme. L'école coloniale, par exemple, formait des commis et des interprètes destinés à servir l'administration métropolitaine. Elle valorisait la langue et la culture du colonisateur, reléguant au second plan les langues et savoirs locaux. Les programmes d'alors, centrés sur la récitation, la géographie de la métropole ou l'histoire de « nos ancêtres les Gaulois », étaient autant d'outils d'aliénation culturelle que de formation intellectuelle.

Avec les indépendances, une nouvelle dynamique s'est amorcée : celle de la décolonisation des contenus. On a cherché à inscrire les programmes dans la réalité nationale, à valoriser les langues africaines, l'histoire locale, les cultures et les savoirs endogènes. Mais la tâche restait immense. Entre l'héritage colonial, les injonctions de la mondialisation et la quête d'identité, l'école africaine s'est souvent retrouvée écartelée entre plusieurs modèles.

Aujourd'hui, les défis ont changé, mais la question demeure : que doit-on enseigner pour former des citoyens capables de comprendre et de transformer leur monde ? À l'heure du numérique, de l'intelligence artificielle et des mutations sociales,

les programmes scolaires ne peuvent plus rester figés. Ils doivent à la fois préserver la mémoire et ouvrir à l'innovation, former à la réflexion critique autant qu'à la créativité.

Le temps et l'espace jouent ici un rôle essentiel. Le temps, parce que les programmes doivent évoluer avec la société : ce qui faisait sens hier peut devenir obsolète aujourd'hui. L'espace, parce que la localisation des savoirs compte : un enfant de Mbour, de Podor ou de Ziguinchor ne vit pas les mêmes réalités, mais il partage le même besoin de sens et d'ouverture. Les programmes devraient donc conjuguer un enracinement local et une ouverture universelle, à l'image du célèbre adage : « enraciné dans sa culture, mais ouvert au monde ».

Cependant, il faut reconnaître que la réforme des programmes reste un exercice délicat. Elle touche aux convictions, aux traditions et aux rapports de pouvoir. Trop souvent, elle se limite à des ajustements techniques ou à des emprunts étrangers sans réelle adaptation contextuelle. L'école, alors, devient un espace d'accumulation de savoirs déconnectés du vécu, au lieu d'être un creuset de formation de l'intelligence et du jugement.

Réfléchir aux programmes scolaires dans le temps et dans l'espace, c'est donc interroger la manière dont une société se raconte à elle-même. C'est aussi repenser les finalités de l'éducation : non pas seulement instruire, mais éveiller, relier, construire des citoyens libres, critiques et solidaires.

Les programmes doivent cesser d'être de simples catalogues disciplinaires pour redevenir ce qu'ils étaient à l'origine : des socles de construction de savoirs et de modèles, capables d'inspirer une jeunesse en quête de repères dans un monde en mutation rapide.

Entre héritage, adaptation et innovation, la question n'est pas seulement de savoir ce que l'école enseigne, mais surtout quel type d'homme et de société elle veut former. Car, au fond, chaque programme scolaire est un projet de civilisation.

Sud Quotidien
10 novembre 2025

Foo nekk foofu la



Scanné avec CamScanner

ABDOULATIF COULIBALY, JOURNALISTE-ÉCRIVAIN, ANCIEN MINISTRE DE LA CULTURE

« La lecture n'est plus un plaisir pour les jeunes mais une corvée pour eux »

Lors du Forum national du livre et de la lecture, organisé au Musée des Civilisations Noires (MCN) de Dakar à l'initiative du président Bassirou Diomaye Faye, Abdoulatif Coulibaly, journaliste-écrivain et ancien ministre de la Culture, a livré un diagnostic sans complaisance sur le place du livre et de la lecture au Sénégal. Face à la montée en puissance des distractions numériques, il alerte sur la « distanciation » croissante entre les jeunes et la lecture, tout en appelant à une politique publique volontariste pour faire du livre un pilier de la souveraineté intellectuelle. Évoquant le rôle historique des dirigeants sénégalais, de Senghor à aujourd'hui, il souligne les lacunes financières et structurelles qui fragilisent des institutions comme l'École des Beaux-Arts ou le Théâtre Daniel Sorano, et plaide pour un investissement soutenu de l'État en faveur de la lecture.

En tant que journaliste-écrivain, pensez-vous que les livres puissent encore jouer un rôle central dans la formation d'esprits libres et critiques capables de porter une véritable souveraineté intellectuelle et culturelle au Sénégal ?

Jusqu'à la fin de l'humanité, le livre continuera de jouer un rôle très important dans la vie et des communautés humaines. Le livre est pour moi une nourriture spirituelle essentielle pour la vie d'un être humain. La question qui se pose n'est donc pas de savoir si le livre continuera d'exister et va jouer un rôle important. La question est de savoir comment accéder au livre, dans quelles conditions, et également la question centrale, comment faire en sorte que les citoyens d'un pays s'intéressent à la lecture fondamentale. J'ai vécu une expérience avec mes propres enfants. Quand ils étaient plus petits, des fois, quand je sortais, j'allais dans les librairies, notamment à Quatre vents, à l'époque, je parlais avec eux parce qu'ils me demandaient de venir avec moi.

C'est moi qui voulais les amener. Des trois enfants, les deux s'intéressaient plus ou moins à la lecture. Il y en avait un, le garçon, qui s'intéressait moins. Quand il est devenu un ingénieur, avec sa vie normale, j'ai commencé à travailler, un jour il m'appelle et me dit : « Je n'ai pas un intérêt particulier pour la lecture, mais aujourd'hui, devenu un adulte, dans le monde du travail, je sens que c'est la place qu'un livre peut jouer dans la vie d'un citoyen ou d'un ci-

toyen. » Et maintenant, quasiment, lui qui rechignait à faire la lecture est quasiment retourné dedans. Parce que là, il se forme comme un homme, aux environs de 30 ans.

Il est très intéressé à la lecture. Pas la lecture professionnelle qui le conduit et le guide dans son travail, mais la lecture de présence, lire pour le plaisir de l'âme. C'est ça qui est extraordinaire. C'est parce que l'environnement familial s'y prêtait. Un peu, oui, mais l'environnement familial était là. Sa mère instruite et son père instruit étaient là.

Mais c'était une question d'habitude, de comportement et de l'évolution de la société. Moi, quand j'étais plus petit, je peux dire, à part les jeux traditionnels auxquels on s'adonnait, les seules distractions qui existaient, c'était quasiment la lecture. Mais avec les jeunes aujourd'hui, il y a tellement de distractions autour d'eux, ils ont même ce qu'il leur faut pour se distraire dans le téléphone. Et la lecture n'est plus un plaisir, mais c'est une corvée pour eux en partie. Ce n'est pas facile. La question majeure, c'est l'intérêt que les jeunes doivent porter au livre et leur disponibilité à prendre un livre et à lire.

Vous avez dirigé le ministère de la Culture. À votre avis, les politiques menées jusqu'ici ont-elles réellement permis de faire du livre et de la lecture des priorités nationales au service de l'éducation et de la citoyenneté ?

Oui et non. Oui, parce que tous les gouvernements s'intéressent à la culture d'une manière ou d'une autre. Le Sénégal est un pays assez particulier de

ce point de vue. Quand Léopold Sédar Senghor était là. Oui, C'est que nous avons eu, pour la première fois, un dirigeant qui était particulièrement ouvert au livre. Il ne concevait pas le développement sans le développement de la culture. Et sa présence, était même massive, dans la société. C'est les raisons qui ont fait qu'il a commencé à mettre en place des institutions.

Le théâtre Daniel Sorano, l'École Nationale des Arts et entre autres le Ballet National, la Linguère. Senghor était un homme de culture. Quand il est parti, Abdou Diouf s'est installé, il n'a pas abandonné mais il n'avait pas le même rapport que Senghor avait avec la culture. Ils ont continué tout de même. Mais les efforts personnels que le président Senghor faisait, ce n'était plus le cas. Parce que Senghor, c'était l'homme de culture, c'était intellectuel accompli, l'écrivain extrêmement fécond de ce point de vue-là.

Je pense que ça a effacé les choses. Et il investissait quand même, de ce point de vue, la culture, et en particulier sur la mise en place du Musée des Civilisations africaines. Quand les indépendances se



ghor a créé l'école de Dakar, qui était une école assez particulière d'ailleurs, qui a formé beaucoup de jeunes africains, et sénégalais en particulier. Donc, ce courant-là est un courant assez fort au Sénégal. Il est développé, très présent. Tout ça, nous disons qu'il y avait une réponse dans les budgets consacrés à la culture, de façon plus marquée, et un intérêt particulier pour le président de la République. Le président de la République, quand il voyageait à l'époque, dans son avion, on pouvait retrouver le ballet la Linguère, qui partait avec. Il allait avec les artistes sénégalais. C'était une composante de sa diplomatie, la culture. Après Abdou Diouf, c'était moins le cas, du point de vue de son intérêt personnel. Je ne dis pas qu'il n'a pas accordé beaucoup d'intérêt à la culture, ce n'est pas vrai. Abdoulaye Wade également portait cet intérêt-là. Je rappelle d'ailleurs qu'à la conférence de Rome des intellectuels africains, Abdoulaye Wade faisait partie du groupe La Commission, qui avait planché de façon spécifique sur la culture, et en particulier sur la mise en place du Musée des Civilisations africaines.

Quand les indépendances se

arrivées, au Festival des Arts nègres de 1966, ils ont choisi Dakar pour abriter le festival-là. Abdoulaye Wade, président de la République, c'est la raison pour laquelle ce musée-là existe, sous sa présidence. Le Grand Théâtre, lui aussi. Il était un homme de culture, un intellectuel accompli.

Le président Macky Sall, j'ai servi son régime, je sais l'intérêt qu'il portait, mais il y avait des sommes qui étaient consacrées à l'organisation de la culture, à son fonctionnement, à la construction des institutions. Mais moins pour les engagements, comme c'était avec Senghor, ce n'était pas la même chose.

Quels sont les principaux obstacles qui freinent aujourd'hui la promotion de la lecture, notamment chez les jeunes, et quelles actions concrètes pourraient permettre de faire du livre un pilier d'une souveraineté écrite ?

Il y a d'abord que, les jeunes, comme je l'ai dit au départ, n'ont pas un rapport très évident avec la lecture et le livre. Il y a plusieurs raisons.

SUIITE DE LA PAGE 6

Le coût du livre, l'accès au livre, qui n'est pas facile. Également la composition de nos familles. C'est-à-dire que vous êtes un élève, vous allez quelque part, mais vous n'avez pas le même rapport que votre grand-frère ou votre petit-frère auraient pu avoir avec la culture. Parce que vos distractions sont tellement différentes. Dans les années passées, si vous n'avez pas une équipe de football dans le quartier, si vous n'avez pas dans les jeux de langue à bruits, vous avez le livre, qui, au-delà de la connaissance, de l'information acquise, était un moyen de distraction extrêmement important. Lire, c'était à la fois un plaisir et un devoir. Une source d'acquisition de connaissances et d'informations, mais également une source de plaisir et de divertissement. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le jeune a entre ses mains son téléphone. Il peut accéder à toute forme de distraction. Voilà, il y a des éléments de l'évolution de la société.

Je ne dis pas que c'est mauvais. On peut lire aussi les livres numériques, etc. Le rapport n'est pas le même. Donc, pour moi, c'est une évolution qui a permis, en même temps, un développement des sociétés, mais en même temps, qui nous éloigne des choses qui sont aussi essentielles dans la vie. Le moyen de distraction facile à la portée du jeune a participé à la distanciation entre le jeune et la lecture. Ça, c'est un fait. Mais il n'empêche que la politique du livre ne régresse pas. On peut mieux faire encore avec la mise en place d'unités de fabrication. Oui, la mise en place d'unités de fabrication, l'accès beaucoup moins cher aux livres, c'est extrêmement important. Également, le développement des bibliothèques à travers le pays. Il y a certaines communes où, avec le concours de l'UNESCO, on a installé des bibliothèques communales qui sont entretenues avec des livres présents. Mais moi, j'ai le plaisir de dire que ma commune, celle que je dirige, Sokhona, compte disposer d'une bibliothèque communale.

Une bibliothèque, on va me dire que quand j'étais ministre de la Culture, j'ai tout fait avec l'accord du directeur du livre pour que la commune de Sokhona puisse en bénéficier. Elle en a bénéficié, c'est formidable. Je pense qu'il y a un rôle essentiel que l'État doit jouer dans le développement de la politique culturelle, dans ses différentes composantes.

Je vois aussi que l'école des Beaux-Arts était beaucoup plus développée. Aujourd'hui, il y a moins de financements qui vont vers ces institutions-là. C'est extrêmement important. La question financière, c'est la question qui détermine notre développement, mais aussi la gouvernance des finances et des moyens financiers. C'est également de la part du gouvernement, des efforts extrêmement forts qu'il faut mener pour faire en sorte que le peu d'argent qui est investi dans la culture soit efficace et efficient. Efficace dans la manière de le gérer, de le dépenser. Efficace par rapport aux résultats auxquels on arrive quand on met de l'argent. Si on met 10.000 francs dans un projet culturel, il faut que ces 10.000 francs rapportent au tant.

RECUEILLIS PAR LAMINÉ DIEDHILOU

CS Scanné avec CamScanner

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ENSEIGNEMENT

Felwine Sarr théorise les humanités africaines

Dans le cadre du centenaire du lycée Lamine Guèye, Felwine Sarr, économiste, anthropologue et philosophe de l'identité africaine, se fera entendre, le samedi 8 novembre, lors d'une conférence publique sur la place des savoirs africains dans l'éducation. Selon lui, on doit donner aux humanités africaines leur dignité dans l'enseignement.

Felwine Sarr, ancien élève du lycée Lamine Guèye de Dakar et ancien lauréat du prix Nobel de la paix, se fera entendre, le samedi 8 novembre, lors d'une conférence publique sur le thème des humanités africaines. L'initiative est dans le cadre du centenaire du lycée.

En tant que philosophe, Felwine Sarr a écrit de nombreux ouvrages sur la philosophie africaine et l'anthropologie. Il a également travaillé sur la question de la transmission des savoirs et de la formation des jeunes. Il a été professeur à l'université de Dakar et a été directeur de l'Institut africain de la philosophie.



Felwine Sarr (au milieu) à la cérémonie de lancement du centenaire du lycée Lamine Guèye.

Il a écrit de nombreux ouvrages sur la philosophie africaine et l'anthropologie. Il a également travaillé sur la question de la transmission des savoirs et de la formation des jeunes. Il a été professeur à l'université de Dakar et a été directeur de l'Institut africain de la philosophie.

Il a écrit de nombreux ouvrages sur la philosophie africaine et l'anthropologie. Il a également travaillé sur la question de la transmission des savoirs et de la formation des jeunes. Il a été professeur à l'université de Dakar et a été directeur de l'Institut africain de la philosophie.

Il a écrit de nombreux ouvrages sur la philosophie africaine et l'anthropologie. Il a également travaillé sur la question de la transmission des savoirs et de la formation des jeunes. Il a été professeur à l'université de Dakar et a été directeur de l'Institut africain de la philosophie.

Il a écrit de nombreux ouvrages sur la philosophie africaine et l'anthropologie. Il a également travaillé sur la question de la transmission des savoirs et de la formation des jeunes. Il a été professeur à l'université de Dakar et a été directeur de l'Institut africain de la philosophie.

Daouda DIOP

Le Sénégal pour un soutien plus accru aux jeunes



Le Sénégal, par la voix du Pr Massamba Diouf (à gauche), a proposé plusieurs orientations majeures à l'Unesco.

Le Sénégal a pris part à la Conférence générale de l'Unesco tenue le 30 octobre dernier à Samarcande, en Ouzbékistan. Représenté par le Pr Massamba Diouf, Secrétaire exécutif de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Anaq-Sup), notre pays, informe un communiqué qui nous est parvenu, samedi 8 novembre, a réaffirmé son engagement en faveur d'une éducation inclusive et durable, conforme à la Vision Sénégal 2050. Le Pr Diouf a plaidé pour la création d'un Fonds Unesco pour l'innovation en Afrique afin de financer l'entrepreneuriat scientifique des jeunes.

Le Sénégal, par la voix de Massamba Diouf, a proposé plusieurs orientations majeures. Le communiqué cite entre autres, la valorisation des langues africaines dans les curricula éducatifs, la promotion de la science ouverte et de la coopération régionale dans le domaine de la recherche. S'y ajoute la création de pôles régionaux africains sur le changement climatique et le renforcement des partenariats universitaires pour favoriser la mobilité académique sur le continent. « Cette participation de l'Anaq-Sup à cette conférence illustre la volonté du Sénégal de promouvoir la qualité, la coopération et l'innovation dans l'enseignement supérieur », a déclaré le Pr Diouf.

Babacar Gueye DIOP

UNIVERSITÉ AMADOU MAHTAR MBOW

Divergence entre le recteur et le Sudes-Esr sur le cas d'un enseignant

La section Enseignement supérieur et recherche du Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal (Sudes-Esr) accuse le recteur de l'Université Amadou Mahtar Mbow (Uam) d'avoir commis une « forfaiture institutionnelle » en mettant fin aux fonctions du directeur de l'Ufr des Sciences et Technologies avancées (Ufr-Sta).

Dans un communiqué publié le 9 novembre, le Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal (Sudes-Esr) affirme que le recteur de l'Université Amadou Mahtar Mbow (Uam) de Diamniado « s'est indûment arrogé les prérogatives du président de la République » en mettant un terme aux fonctions du directeur élu de l'Unité de formation et de recherche des sciences et technologies avancées (Ufr-Sta). Le syndicat estime que cette décision viole l'article 38 du décret 2021-1503 et constitue « une dérive sans précédent dans la gouvernance universitaire ». Selon lui, la mesure viserait à punir le directeur de l'Ufr-Sta pour avoir refusé d'exécuter une instruction jugée « illégale et inopportune » : la réintégration d'un enseignant-chercheur stagiaire que le Conseil de l'Ufr avait exclu pour cumul d'emplois.

Le syndicat soutient que cette exclusion relevait « de la plénitude des pouvoirs délibératifs » du Conseil, tels que définis par l'article 32 du même décret. En conséquence, il dénonce « un abus de pouvoir manifeste » et un « détournement de la mission du Conseil d'administration, devenu une chambre d'enregistrement aux ordres du rectorat ». Pour le Sudes-Esr, cette affaire illustre « une volonté de briser l'autonomie académique » et de « prétendre les principes de la démocratie universitaire ». Réagissant à ces accusations, le recteur, le Pr Ibrahim Cissé, a tenu à « rétablir les faits » dans un communiqué.

Selon lui, le dossier porte sur « un enseignant régulièrement recruté à l'Ufr/Sta » que le Conseil d'administration avait « décidé d'exclure sans qu'aucune faute disciplinaire ne lui soit reprochée ». Il a fait savoir dans le document, que plusieurs médiations ont échoué avant que le Conseil d'administration, « organe suprême de gouvernance de l'Université », ne soit saisi pour trancher « en toute indépendance et conformément aux textes en vigueur ». Le Pr Cissé rappelle que le Conseil d'Ufr ne détient aucune compétence disciplinaire lui permettant d'exclure un enseignant-chercheur. Ces décisions, précise-t-il, relèvent exclusivement du Conseil d'administration et, le cas échéant, des instances nationales compétentes. Il relativise la portée de la contestation du Sudes-Esr et souligne que la position de celui-ci ne saurait être érigée en « vérité institutionnelle ».

Seydou Prosper SADIO

SOCIÉTÉ

lesechosdujour@gmail.com

3

VIOLENTE ATTAQUE ARMÉE À L'UNIVERSITÉ IBA DER THIAM DE THIÈS

Une scène de terreur au campus social

Les Echos
10 novembre 2025

Dans la nuit du 7 au 8 novembre, six (06) assaillants, armés de fusils et de machettes a semé la terreur au campus social de l'Université Iba Der Thiam de Thiès. Une attaque d'une violence inédite qui met à nu les graves défaillances du dispositif sécuritaire universitaire.

Selon des informations concordantes recueillies auprès de plusieurs témoins et sources internes au campus social de l'Université Iba Der Thiam de Thiès (UIDT), une attaque d'une rare violence s'est produite dans la nuit du 7 au 8 novembre 2025, au envi-

rons de 3 heures du matin, sur le site de la Voie de Cointourment Nord (VCN).

Six (06) assaillants lourdement armés, munis de fusils et de machettes, ont fait irruption dans les lieux, semant la panique parmi les étudiants qui dormaient encore. D'après nos sources, le groupe d'assaillants était composé d'environ sept personnes, organisées, déterminées et parfaitement conscientes de la vulnérabilité du campus à cette heure avancée de la nuit.

Plusieurs étudiants affirment avoir été réveillés en su-

saut par des bruits de pas, des cris et des menaces. Les assaillants ont braqué des fusils sur certains d'entre eux, exigé de l'argent et fouillé plusieurs chambres. Un étudiant rapporte que les agresseurs ont dérobé une forte somme d'argent dans la boutique qui se trouve à l'intérieur du campus social. D'autres jeunes, pris de panique, auraient couru en tentant d'échapper aux intrus. Des étudiants ont été contraints de se mettre à plat ventre par les assaillants.

Toujours selon nos informations, les agents de sécurité du

campus se seraient retrouvés totalement impuissants face à la situation, faute de moyens adéquats. L'absence d'équipements, de dispositifs de surveillance efficaces et le mauvais état général du système sécuritaire auraient favorisé l'action rapide et coordonnée des assaillants.

Plusieurs étudiants dénoncent depuis longtemps des murs d'enceinte défectueux, des zones non éclairées et un manque criant de surveillance dans certains secteurs du campus social.

Cette situation, qui expose quotidiennement les étudiants

à d'éventuels dangers, semble atteindre un point critique. La peur est palpable et l'incompréhension demeure quant à l'absence de mesures fortes pour prévenir de telles incursions.

En réaction à cette attaque, les étudiants, à travers la Conférence des Amicales d'Étudiants (CAE), ont publié un communiqué dénonçant la situation, exigeant une enquête approfondie, un renforcement immédiat de la sécurité et la mise en place d'infrastructures adéquates pour garantir leur protection.

Samba THIAM

■ LANCEMENT DU 22^e CONOURS D'AGRÉGATION DU CAMES

215 candidats en lice à l'Ucad



Le ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Daouda Ngom (au centre), a présidé l'ouverture du 22^e concours d'agrégation du Cames à l'Ucad.

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) a abrité, hier, lundi 10 novembre, l'ouverture de la deuxième session du 22^e concours d'agrégation en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames). Placé sous le haut patronage du Président Bassirou Diomaye Faye, l'événement réunit 215 candidats issus d'une quarantaine d'universités.

Après les éditions de 1987 et 1999, le Sénégal accueille, à nouveau, le concours d'agrégation du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames). Cette édition, la 22^e du genre, concerne les sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion. Elle marque non seulement le retour du Cames à Dakar, mais symbolise aussi la confiance renouvelée de cette institution régionale à l'Université Cheikh Anta Diop qui abrite ledit concours.

Venu présider, au nom du Chef de l'État, l'ouverture de ce rendez-vous de l'excellence académique, le Pr Daouda Ngom, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, estime que l'organisation de cette session traduit

également la place particulière qu'occupe notre pays dans la coopération académique africaine. Pour cette 22^e édition, 215 candidats issus de 41 universités et instituts supérieurs d'enseignement et de recherche participent à la compétition, représentant 12 nationalités.

Après une première phase en ligne, cette nouvelle session se déroule en présentiel à l'Ucad. L'institution, selon le Pr Ngom, devient ainsi un pôle emblématique de la recherche et de la formation.

« Le concours d'agrégation constitue un moment fort dans la vie universitaire, car il met en lumière la compétence et l'éthique, piliers essentiels du développement de l'enseignement supérieur », a-t-il déclaré. Revenant sur le rôle du

Sénégal dans la construction d'un espace africain du savoir, le ministre a rappelé que l'histoire de l'université sénégalaise s'est toujours inscrite dans une vocation continentale. « De l'École africaine de médecine de Dakar à l'Université Cheikh Anta Diop, notre pays a toujours abrité des générations de chercheurs africains, témoignant d'une tradition d'ouverture et d'hospitalité intellectuelle », a dit Daouda Ngom.

L'agrégation, bien plus qu'une évaluation

Il a tenu à exprimer la reconnaissance du gouvernement au Cames pour la confiance accordée au Sénégal, après plus d'un quart de siècle. « Ce retour du concours à Dakar est une marque de considération et un signal fort pour notre diplomatie académique », a-t-il ajouté. Le ministre a insisté sur l'engagement du gouvernement à promouvoir la recherche, la formation de formateurs et le renforcement de capacités, en cohérence avec l'Agenda national de trans-

formation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Atrise). S'adressant aux candidats, il a exhorté les jeunes enseignants-chercheurs à persévérer dans l'effort et la rigueur scientifique. « Ce concours vous enrichira d'expériences nouvelles et d'un esprit de résilience qui forge la réussite universitaire », a-t-il lancé aux participants avant de rendre hommage aux jurys pour leur sens de responsabilité et leur dévouement au service de l'Afrique.

Le ministre a saisi l'occasion pour réaffirmer la volonté du Sénégal de faire de l'enseignement supérieur un levier central de développement. Il a également invité les universités africaines à renforcer les partenariats, à mutualiser les ressources et à consolider une communauté scientifique capable de répondre aux défis du continent. Le Pr Souleymane Konaté, secrétaire général du Cames, après avoir mis en perspective le rôle de cette institution en Afrique, a insisté sur le sens de l'agrégation. Selon lui,

« l'agrégation en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion est bien plus qu'une évaluation : c'est un investissement collectif des États dans la formation d'élites académiques et administratives au service du développement ». Le Pr Konaté a salué l'engagement des 37 membres du jury, garants de la transparence et de la crédibilité du processus, avant de rappeler que « la qualité de l'enseignement supérieur africain repose sur l'éthique et la compétence des évaluateurs autant que sur l'excellence des candidats ».

Le Pr Alioune Badara Kandji, recteur de l'Université Cheikh Anta Diop (Ucad), a salué le retour de cette grande rencontre académique « dans le berceau du savoir africain ». Selon lui, cette université, par son histoire et sa vocation régionale, se devait d'accueillir cet événement continental qui incarne la quête d'un enseignement supérieur de qualité et d'une recherche compétitive au service du développement.

Daouda DIOUF

■ FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Cameroun à l'école du Sénégal

Une délégation camerounaise conduite par le secrétaire général du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Prudence Forchap Esandem, est au Sénégal pour une mission de benchmarking. Objectif : acquérir les bonnes pratiques du Sénégal en matière de financement du secteur, notamment à travers le Fonds de financement de la formation professionnelle et technique (3Fpt).

RUFISQUE - « Nous sommes ici pour apprendre et acquérir les meilleures pratiques », a affirmé, hier, à Diamniado, le secrétaire général du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Cameroun en visite d'échanges au Sénégal. À la tête d'une importante délégation, Prudence Forchap Esandem est venue partager, avec le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique, Amadou Moustapha Njekk Sarre, les bonnes pratiques dans le domaine. Il a été surtout question du financement du secteur à travers certains programmes comme le Fonds de financement de la formation professionnelle et technique (3Fpt) lors des échanges.

Mme Esandem informe que son pays est en train de mettre en place un projet sur le fonds de financement de la formation. Selon elle, le Sénégal, qui est en avance dans ce domaine, notamment avec le 3 Fpt créé depuis 2014, demeure un modèle inspirant. Pour la délégation camerounaise, il s'agit notamment de voir comment notre pays a réussi à mettre en place ce fonds, de s'imprégner des défis dans sa mise en œuvre et d'expliquer comment ceux-ci ont été surmontés.

Au cours de son séjour, la mission ira à la rencontre des équipes du 3 FPT, de l'Office national de formation professionnelle (Onfp) et du Programme de formation-école-

entreprise (P2e).

Toutefois, au-delà de manquer leur reconnaissance au Sénégal, Prudence Forchap Esandem précise qu'il ne s'agit pas de faire du copier-coller, mais d'adapter le modèle Sénégal aux spécificités du Cameroun.

Amadou Moustapha Njekk Sarre a exprimé sa profonde joie d'accueillir la délégation du Cameroun. Selon lui, cette mission renforce la coopération sud-sud. Le ministre souhaite que cette mission soit un dialogue constructif. « Malgré les avancées importantes notées dans le domaine, il nous faut l'améliorer. Le Sénégal doit aussi connaître tout ce qui se fait au Cameroun », a indiqué le ministre de la Formation professionnelle et technique. Il souhaite qu'un document soit produit à la fin de cette mission. Le ministre n'a pas manqué de préciser que le financement de la formation professionnelle doit reposer non seulement sur une gouvernance,



Amadou Moustapha Njekk Sarre et son hôte Prudence Forchap Esandem ont échangé sur les bonnes pratiques en matière de formation professionnelle.

mais aussi tenir compte de la diversification des partenaires et de l'assurance qualité. Il en a profité pour revenir sur quelques chiffres du secteur. « Nous avons un taux de réussite aux examens professionnels de 79 % avec un objectif de 86 % en 2028. Le taux d'inscr-

tion de diplômés est de 60 % et nous voulons faire de la formation professionnelle le premier choix des apprenants dès le collège », a indiqué Amadou Moustapha Njekk Sarre.

Mohamed DIÈNE
(Correspondant)

CAMES

CONCOURS D'AGREGATION A DAKAR

113 enseignants en compétition



Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion. Il a été lancé, hier, à l'Ucad II, par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ainsi, après la première épreuve qui s'est déroulée du 18 au 28 octobre 2025, avec au départ 215 candidats venus de 12 pays, il ne reste que 113 candidats admissibles, soit un taux de 52,56 %.

Parmi ces admissibles, le Sénégal ne compte que 17 candidats. Le Cameroun a le plus grand nombre avec 32 candidats. Selon le document de presse remis aux journalistes, 37 membres du jury sont mobilisés pour l'évaluation objective, intégrée, rigoureuse et éthique.

Le recteur de l'université de Dakar, Pr Alioune Badara Kandji, affirme que le Concours du Cames incarne l'excellence académique en Afrique. «Il représente bien plus qu'une étape dans la carrière des enseignants chercheurs. Il symbolise l'engagement du continent à promouvoir un enseignement supérieur de qualité et à soutenir la recherche scientifique, pilier essentiel du développement de nos sociétés», estime-t-il.

Lui emboitant le pas, le Secrétaire général du Cames, Pr Souleymane Konaté, fait savoir que le concours n'est pas seulement un simple évaluation des compétences, mais

aussi, il «représente un investissement de nos Etats dans la formation des ressources humaines pour l'édification d'une Afrique dont le développement repose sur le savoir, comme le soulignait le professeur Joseph Ki zerbo».

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Pr Daouda Ngom, soutient qu'à «travers le concours d'agrégation, l'université fait l'éloge de l'excellence et rend hommage au mérite». «C'est dans cette perspective que l'agrégation a été conçue dans l'héritage universitaire français comme un accélérateur de carrière, en ce qu'elle permet à un impétrant de disposer d'une économie de temps dans son parcours de graduation», a-t-il souligné.

Mamadou GACKO

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) est à l'honneur. Vingt-cinq ans après avoir accueilli la dernière session du

Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), l'Université de Dakar abrite, cette année, le 22^{ème} Concours d'agrégation en

www.walfnet.com



Scanné avec CamScanner

Walf Quotidien
11 novembre 2025

*Le Ministre***COMMUNIQUE**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) informe les étudiants sénégalais à l'étranger de l'ouverture de la plateforme électronique pour le dépôt en ligne des dossiers de demandes de bourses étrangères, au titre de l'année académique **2025/2026** : boursesetrangeres.campusen.sn

Tous les étudiants sénégalais à l'étranger qui souhaitent obtenir une allocation d'études, sont invités à soumettre leurs dossiers de candidature (bourses socio-pédagogiques, bourse de cotutelle, bourse de mobilité et aides d'Etat) via ladite plateforme du **06 novembre 2025 au 05 décembre 2025**, délai de rigueur.

Nota Bene :

- Aucun **dépôt physique** ne sera accepté,
- Seuls les étudiants inscrits dans les **universités ou établissements supérieurs à l'étranger** peuvent soumettre leurs demandes,
- **Une adresse email** ne peut être utilisée que pour **une seule demande**. **Toute double utilisation** entraîne le rejet automatique de toutes les candidatures.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les sites ci-dessous :

www.campusen.sn

www.mesri.gouv.sn

www.sgee-sn.org

Pr Daouda NGOM

Lancement officiel de la plateforme numérique PortailBAC

Le Professeur Abdoul Aziz Diouf, Directeur général de l'Enseignement supérieur, a présidé, au nom du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Pr Daouda Ngom, la cérémonie de lancement et de démonstration de la plateforme PortailBAC, ce mardi 11 novembre 2025.

Dans un contexte de modernisation de l'administration publique et de renforcement de la souveraineté numérique nationale, l'Office du Baccalauréat s'est engagé depuis 2024 dans une importante transformation digitale, avec l'appui du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre, piloté par l'ANSD.

[Lire la suite](#)



mesrisenegal.sn
11 novembre 2025

Ouverture à Dakar de la 22^e édition du concours d'agrégation du CAMES

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Pr Daouda Ngom, a présidé, au nom du Premier ministre Ousmane Sonko, ce lundi 10 novembre 2025, la cérémonie d'ouverture de la 22^e édition du concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion du CAMES.

Le Sénégal accueille ainsi, pour la troisième fois, cette prestigieuse compétition académique du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur.



[Lire la suite](#)

mesrisenegal.sn
11 novembre 2025

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT ENTRE L'ARTP ET L'UCAD

Un pont entre la régulation et la recherche pour atteindre la souveraineté numérique

Dans sa démarche inclusive de promotion de l'innovation, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (Artp) vient de sceller avec l'Université Cheikh Anta Diop (Ucad), un accord de partenariat.

Acette occasion, le directeur général de l'Artp, Dahirou Thiam, a rappelé les principales missions du régulateur et leur articulation avec les sujets de recherche de l'heure au niveau des académies. Il a exprimé, devant le recteur de l'Ucad, Alioune Badara Kândji, sa fierté de conclure une alliance stratégique entre la régulation et le monde universitaire, dans le but de soutenir le développement du Sénégal à l'ère du numérique.

Cette signature s'inscrit naturellement dans la vision de l'Autorité qui ambitionne de tisser des liens durables avec l'ensemble des universités du Sénégal afin d'apporter sa



contribution au développement numérique du pays. À travers ce partenariat, l'Artp souhaite promouvoir la recherche dans les nouvelles problématiques mondiales notamment l'encadrement des technologies émergentes, le commerce électronique, le big data, les Otv, les technologies

satellitaires, la cybersécurité et la protection des données personnelles qui nécessitent une synergie forte entre la régulation et la recherche scientifique. De même, cet accord permettra de favoriser la professionnalisation des étudiants en leur offrant des opportunités de stage et d'immersion dans les métiers du numérique et des télécommunications.

Le recteur de l'Ucad et le directeur général de l'Artp ont enfin souligné avec conviction que « la souveraineté numérique exige un pont entre la recherche et la régulation », rappelant que l'alliance entre les institutions de régulation et les universités constitue un pilier essentiel pour bâtir une économie numérique souveraine, éthique et performante.

Makhtar Fall

TRANSFORMATION DIGITALE FACE A LA VISION SENEGAL 2050 La Cciad appelle à faire «du numérique un moteur de croissance inclusive et durable pour notre pays»

Dans un monde en perpétuelle mutation, l'ère de la révolution numérique a profondément bouleversé les habitudes et les modes de vie et surtout l'environnement des affaires, a déclaré hier, le secrétaire général de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar (Cciad), Mbaye Chimère Ndiaye. Des propos prononcés à l'occasion de la Journée de sensibilisation et de partage d'informations sur la transformation digitale des Très petites entreprises (Tpe) et Petites et moyennes entreprises (Pme), qu'il a présidé au nom de Abdoulaye Sow, le président de la Cciad empêché.

M. Ndiaye fera remarquer au cours de son allocution d'ouverture que «la digitalisation n'est plus un choix mais plutôt une nécessité. Une exigence stratégique pour toute entreprise qui souhaite rester compétitive, conquérir de nouveaux marchés et améliorer sa performance». Des lors, a-t-il fait savoir, «les Tpe et Pme, qui constituent plus de 98% du tissu économique national, sont particulièrement concernées. Elles représentent le cœur battant de notre économie, mais font face à des défis majeurs notamment : l'accès au financement, la compétitivité, la productivité, et l'adaptation aux nouvelles exigences du marché».

«Ensemble, faisons du numérique un moteur de croissance inclusive et durable pour notre pays», a-t-il préconisé. Et ce dit-il, dans un contexte où «la transformation digitale apparaît comme une opportunité incontournable pour améliorer la gestion, la visibilité, la relation client, et l'accès au financement». A l'en croire, «face à ce postulat, l'Etat du Sénégal, conscient que le numérique constitue un véritable moteur de développement inclusif et durable, par le biais de l'agenda de transformation 2050, s'engage à faire du Sénégal un pôle d'excellence technologique en Afrique de l'Ouest mais aussi un hub incontournable sur l'ensemble du Continent».

Pour sa part, la Cciad, vitrine du secteur privé national, arimant sa stratégie d'accompagnement des PME avec la vision Sénégal 2050, s'est montrée fermement convaincue que «le numérique est un levier essentiel pour la croissance inclusive et durable. C'est pourquoi elle inscrit la transformation digitale au cœur de sa stratégie d'accompagnement des entreprises».

De l'avis du secrétaire général de la Cciad, leur volonté ne fait l'objet d'aucun doute. «Notre ambition est claire : aider les TPE et PME à franchir le cap du numérique, en leur donnant les outils, les connaissances et l'accompagnement nécessaires pour digitaliser leurs activités, leurs processus et leurs offres». Aussi a-t-il signalé que cette journée de partage s'inscrit dans cette dynamique. «Elle vise à sensibiliser, informer et inspirer les entrepreneurs sur les potentialités offertes par la transformation digitale». Ladite institution consulaire en a profité pour saluer également son partenaire Pulsar Technologie, qui, selon Mbaye Chimère Ndiaye, «incarne la nouvelle génération d'acteurs du numérique au Sénégal. Par ses solutions innovantes, adaptées aux réalités locales en l'occurrence "Zeina app"». En d'autres termes, elle contribue à rendre la digitalisation accessible à toutes les entreprises, y compris les plus petites». Selon lui d'ailleurs, «ce partenariat entre la CCIAD et Pulsar illustre notre volonté commune de créer des synergies entre les institutions d'appui et le secteur privé innovant, au service de la compétitivité nationale».

La Cciad, poursuit toujours son secrétaire général, «entend poursuivre ses efforts pour accompagner les entreprises dans cette transition, en s'appuyant sur des acteurs comme Pulsar Technologie, mais aussi sur l'ensemble des institutions nationales, régionales et internationales qui œuvrent pour la compétitivité du secteur privé». Aussi, avant de clore son propos, Youssooupha MINE

il a fait savoir que leur conviction que la transformation digitale des TPE et PME est non seulement possible, mais indispensable. Elle est la clé d'un secteur privé sénégalais plus fort, plus compétitif et plus résilient, capable de tirer pleinement parti des opportunités offertes par l'économie numérique».

Youssooupha MINE

3E COLLOQUE SCIENTIFIQUE Capitaliser l'expertise africaine et créer un espace de dialogue

Le Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS) a organisé une conférence de presse dans ses locaux hier. C'est en prévision de la 3^e édition de son Colloque international qui aura lieu à l'Hotel Novotel les jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2025 sous le thème "Gagner la paix en Afrique de l'Ouest : pour une gouvernance souveraine des ressources et des frontières".

La troisième édition du colloque scientifique s'est ouverte sous le signe de la réflexion et du partage d'expériences autour des enjeux de développement et de sécurité en Afrique. Professeur Mamadou BADJI DRPFD, d'Alphonse DIOP Ancien conseiller parlementaire de la classe exceptionnelle, Général de brigade (2S) Jean Luc DIENE Ancien DGRE, Professeur Salio Ndiaye ancien Recteur de l'UCAD. Maye Sock Sy experte en sécurité urbaine et membre de la commission scientifique a souligné que cette rencontre revêt une importance particulière à travers trois objectifs. Selon elle, il s'agit de «Capitaliser l'expertise africaine». Parce que pour elle, Le premier enjeu consiste à "mettre en valeur les savoir-faire et les solutions locales". "C'est un forum qui réunit de nombreux invités venus de la sous-région et d'ailleurs, avec pour ambition de trouver des solutions africaines à des problématiques africaines" », explique Mme Maye Sock Sy. Pour elle, "l'idée est de s'appuyer sur les compétences du continent pour répondre efficacement aux défis économiques, sociaux et environnementaux". Un autre aspect important pour elle, c'est également de "Valoriser les réussites africaines". Concernant le second enjeu qui selon elle, met l'accent sur "la valorisation des réussites souvent méconnues. Quand on parle de l'Afrique, on évoque trop souvent ce qui ne marche pas. Pourtant, il existe de nombreuses réussites qui méritent d'être partagées", souligne-t-elle. Et d'ajouter : "Parmi ces exemples, la réussite des organismes de bassin carnat de l'hydrologie est citée comme modèle. Le colloque

aborde également les opportunités offertes par les ressources naturelles, notamment le pétrole et le gaz, tout en soulignant les défis liés à leur exploitation". Sans oublier de "créer un espace de dialogue inclusif".

Le troisième enjeu vise à instaurer un cadre d'échanges constructifs. "Nous n'avons pas de solution toute faite, mais nous voulons mettre autour de la table les forces de défense et de sécurité, les chercheurs, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et tous les acteurs concernés", précise-t-il.

Par ailleurs, les organisateurs souhaitent que ce colloque soit un véritable laboratoire d'idées où la souveraineté nationale, l'intégration régionale et la sécurité collective se conjuguent dans une même dynamique. Les débats et les thématiques qui seront abordés durant ces deux jours d'échanges refléteront cette volonté de construire, ensemble, une Afrique résiliente et unie.

Oumar CORREA

LANCEMENT DE « PORTAILBAC » Une révolution numérique au service du système éducatif sénégalais

Le système éducatif sénégalais entre dans une nouvelle ère numérique avec le lancement officiel de PortailBAC, une plateforme innovante destinée à moderniser et sécuriser l'organisation du Baccalauréat et du Concours Général.

L'initiative due au partenariat entre l'Office du Baccalauréat, l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSd) et plusieurs ministères sectoriels, marque une étape majeure dans la transformation digitale de l'administration publique.

Face à la presse, Professeur Ahmadou Bamba Guye, Directeur général de l'Office du Bac a dit a déclaré que cette innovation répond à un double impératif : renforcer la fiabilité du système d'enrôlement des candidats et sécuriser les données face aux nouvelles menaces informatiques. "Nous faisons face aujourd'hui à des tentatives de ransomwares et d'attaques sociales. Avec la Vision Sénégal 2050, nous avons jugé nécessaire de révolutionner l'enrôlement des candidats, afin de disposer d'un système plus fiable et interconnecté", a-t-il expliqué.

Conçu comme une plateforme collaborative, PortailBAC associe l'ensemble des acteurs du secteur : les ministères de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et de l'Emploi. "Avec PortailBAC, chaque proviseur peut suivre en temps réel l'état des inscriptions de son établissement. Cela permet de réduire les erreurs, d'éviter les ferocités et de faciliter la prise de décision", a ajouté le Directeur général.

Une transformation soutenue par l'ANSd et la Banque Mondiale

Présent à la cérémonie, Dr Abdou Diouf, Directeur général de l'ANSd, a salué ce projet pour le système éducatif sénégalais. "L'ANSd a accompagné financièrement et techniquement la conception de la plateforme à travers le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO), soutenu par la Banque mondiale. PortailBAC nous permettra de disposer instantanément de toutes les statistiques relatives au baccalauréat et d'effectuer des études précises pour mieux comprendre les performances des élèves", a indiqué Dr Diouf.

Dans le même ordre d'idée, ajoute-t-il : "L'ANSd et l'Office du Baccalauréat ont engagé un vaste chantier de digitalisation des archives du BAC depuis 1955, afin de constituer une base de données historique mise à disposition des chercheurs et des acteurs de la recherche en éducation."

"Un projet inscrit dans la Vision 2050 du Sénégal"

Abdou Aziz Diouf représentant du ministre de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation empêché a souligné que le projet s'inscrit dans la Vision Sénégal 2050 et le New Deal Technologique Horizon 2034, notamment dans son axe stratégique consacré à l'inclusion numérique et à la souveraineté technologique. "PortailBAC n'est pas seulement un outil technique ; c'est une passerelle qui fédère les acteurs du système éducatif autour d'une mission commune : moderniser, sécuriser et fluidifier les procédures liées à l'organisation du Baccalauréat", a-t-il déclaré. Il a également salué la formation de plus de 1 300 agents à l'utilisation de la plateforme qui selon lui, est "page d'une appropriation nationale homogène et durable".

«Vers une administration plus performante et souveraine»

Hébergée par la Direction des Systèmes d'Information (DISI) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, la plateforme bénéficie de certificats de sécurité et d'un système d'authentification renforcé. Selon Abdou Aziz Diouf, cette infrastructure "garantit la fiabilité et la confidentialité des données traitées". De l'avis du représentant du Ministre ce projet, "traduit la volonté du Sénégal de bâtir une administration numérique, inclusive et souveraine, en phase avec les ambitions du pays pour 2050".

Oumar CORREA

Foo nekk foofu la



Santé mentale : l'UFR-SEFS de l'UGB veut jouer sa partition

Ce mercredi 12 novembre 2025, l'Unité d'Formation et de Recherche des sciences de l'éducation, de la formation et du sport (UFR – SEFS) de l'université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis a reçu des matériels dédiés à la santé mentale. Il provient de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le directeur de l'UFR, Assane Diakhaté, a saisi l'occasion pour annoncer son intention pour développer les recherches ainsi que les actions en santé mentale.



[Lire la suite](#)

Enrôlement au Bac et au Concours général: l'Office du Bac lance un portail électronique

lesoleil.sn
12 novembre 2025

L'Office du Baccalauréat a procédé, hier, à Dakar, au lancement d'une plateforme électronique dénommée PortailBac. Ce nouveau dispositif, présenté aux parties prenantes, vise à moderniser et à rendre plus performant l'enrôlement des candidats au baccalauréat et au Concours général.

L'Office du baccalauréat a lancé, hier, une plateforme électronique dénommée PortailBac pour digitaliser son système d'enrôlement des candidats à l'examen du Bac et au Concours général.



[Lire la suite](#)

La Fondation Sonatel renforce son engagement pour une éducation de qualité à travers le lancement du Programme Éducation+ à Kaolack (ndiébel)

leral.sn

12 novembre 2025

Fidèle à sa vocation de promouvoir l'éducation, l'innovation et l'inclusion numérique au Sénégal, la Fondation Sonatel a procédé ce mercredi au lancement officiel du Programme Éducation+, couplé à la remise des Prix Wikichallenge, lors d'une cérémonie riche en émotions tenue à l'École élémentaire de Ndiébel, dans la région de Kaolack.

L'événement, placé sous le signe de la solidarité éducative et de la transformation numérique, a réuni des autorités éducatives, des partenaires institutionnels, des enseignants, des élèves et des représentants des communautés locales.

[Lire la suite](#)



Éduquer, entreprendre, s'engager : la jeunesse trace la voie d'un développement inclusif

Sud Quotidien
12 novembre 2025

En prélude à la Convention nationale des jeunes prévue le 11 décembre prochain, la Convention régionale de Dakar a tenu, lundi dernier au CICES, un panel riche en échanges sur le thème : « Jeunes Dakarois, moteurs d'un développement inclusif, participatif et innovant ». L'occasion pour plusieurs intervenants de revenir sur le rôle déterminant de la jeunesse dans la construction d'un Sénégal résolument tourné vers l'avenir.



[Lire la suite](#)

Sénégal – Université de Ziguinchor : Le Conseil académique annule la dissolution des amicales d'étudiants

Senego
12 novembre 2025

Le Conseil académique de l'Université Assane Seck de Ziguinchor a acté la levée de la dissolution qui frappait les amicales d'étudiants. Cette décision a été prise ce mercredi 12 novembre 2025, à l'issue d'une réunion présidée par le recteur de l'institution, le Professeur Alassane Diédhiou.

Selon les informations rapportées par Emedia, la mesure concerne également la coordination des étudiants.



[Lire la suite](#)

ÉDUCATION ET FORMATION

“ L'évaluation harmonisée ne concernera pas seulement la grande section, mais tous les niveaux du cycle, où des compétences spécifiques sont demandées. ”
ALASSANE DIÉDHILOU, ANPECTP

■ ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

Un outil d'évaluation harmonisé en gestation

L'Agence nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits (Anpectp) est en train de travailler sur la mise en place d'un outil pour harmoniser les systèmes d'évaluation aussi bien dans le privé que dans le public, a-t-on fait savoir, hier, à Thiès, lors d'un atelier sur l'éducation préscolaire.

THIÈS- Les tout-petits inscrits dans le système préscolaire privé comme public seront désormais soumis à un système d'évaluation harmonisé, à l'image des autres cycles du système éducatif. C'est ce qui a été recommandé, hier, à Thiès, à l'ouverture d'un atelier de deux jours, organisé par l'Agence nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits (Anpectp). Comme l'a expliqué le Pr Fallou Mbow, inspecteur général de l'éducation, il est désormais question d'évaluer le développement de chaque enfant dans toutes les compétences acquises avant leur intégration dans l'élémentaire. Selon le Pr Mbow, il s'agit de prendre en charge toutes les réformes en cours dans le préscolaire et dans la petite enfance et d'évaluer les acquis. Il a reconnu que l'évaluation dans le préscolaire a été toujours le maillon faible du système. C'est pourquoi il s'est réjoui de voir les acteurs du sous-secteur prendre, à bras le corps, cette problématique de l'évaluation à travers un système harmonisé.

En attendant les outils qui seront uti-

lisés à cet effet, Alassane Diédhiou, directeur des études, de la planification et de l'évaluation à l'Anpectp, a révélé qu'il en existe une panoplie qui va permettre de renseigner ce que l'enfant sait faire ou non. Il a précisé que cette évaluation ne concernera pas seulement la grande section, mais tous les niveaux du cycle, où des compétences spécifiques sont demandées. Selon lui, l'agence, depuis sa création en 2000, a toujours pris cette question en charge même si, reconnaît-il, il n'y a pas une étude formelle sur le sujet. « Mais depuis 3 ans, le ministère de l'Éducation nationale a entamé un processus de réformes des curricula, y compris le curriculum de l'éducation préscolaire et de la petite enfance, dans le sens de pouvoir prendre en charge toutes ces réformes en cours dans le sous-secteur en général et dans la petite enfance notamment. L'objectif est de pouvoir évaluer les acquis en ce qui concerne le développement de chaque enfant », a indiqué l'inspecteur Mbow.

Mbaye Sarr DIAKHATÉ
(Correspondant)



Selon les spécialistes, l'évaluation dans le préscolaire a été toujours le maillon faible du système éducatif.

■ UNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR

Le Conseil académique rétablit les amicales d'étudiants

Le Conseil académique de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Uasz) a levé, hier, la dissolution des amicales et de la coordination des étudiants, ouvrant la voie à un retour du dialogue et de la représentativité étudiante après plusieurs mois de suspension à cause des grèves répétées, renseigne un communiqué du recteur de l'institution, le Pr Alassane Diédhiou.

en cours de finalisation, en vue des prochaines élections estudiantines destinées à renouveler les instances représentatives.

Dans la même source, le Pr Alassane Diédhiou a invité l'ensemble des étudiants à « préserver la sérénité, le dialogue et la responsabilité », rappelant que la réussite collective dépend, avant tout, d'un environnement académique

ZIGUINCHOR- Réuni le mardi 11 novembre 2025, sous la présidence du recteur, le Professeur Alassane Diédhiou, le Conseil

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX A COMPETITION OUVERTE

UCAD AGROPOLE : L'UNIVERSITÉ FRANCHIT UN CAP STRATÉGIQUE AVEC L'INSTALLATION DE SON COMITÉ DE PILOTAGE

RTS
13 novembre 2025

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a posé, ce mercredi 12 novembre 2025, une nouvelle pierre dans sa transformation institutionnelle. Le Recteur, Pr Alioune Badara Kandji, a officiellement installé le Comité de pilotage de UCAD AGROPOLE, un programme structurant appelé à repositionner l'établissement comme acteur économique majeur.



[Lire la suite](#)

Transformation digitale : Le Forum « This Is Africa Digital » réunit les acteurs du numérique à Dakar

seneweb

13 novembre 2025

Le Monument de la Renaissance a abrité, les 13 et 14 novembre, la première édition du Forum « This is Africa Digital » (TIAD), un événement panafricain dédié à la transformation digitale inclusive, avec un accent particulier sur la jeunesse et l'autonomisation des femmes.

L'événement a réuni des décideurs institutionnels, des acteurs privés, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des innovateurs, pour échanger sur les défis et les opportunités du numérique en Afrique.

[Lire la suite](#)



Sénégal : l'ARTP et l'UCAD scellent une alliance stratégique

Le 11 novembre 2025 marque une date importante pour le paysage numérique sénégalais. L'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), représentée par son directeur général Dahirou Thiam, et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), dirigée par le recteur Alioune Badara Kandji, ont signé un partenariat ambitieux. L'objectif de cette convention est de renforcer la recherche scientifique appliquée aux nouvelles technologies, dans une dynamique de synergie entre les impératifs de régulation publique et l'expertise académique.

[Lire la suite](#)



afriqueitnews
13 novembre 2025

Recherches : l'Anaq-Sup et l'IRD s'allient pour plus de qualité dans les travaux scientifiques

Renforcer la collaboration entre l'Anaq-Sup et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), en particulier dans les domaines de la recherche, de la qualité et de l'accréditation des centres de recherche ; c'est ce que veulent les responsables des deux institutions.

Dans le cadre du renforcement et de la promotion de la qualité dans la recherche, le secrétaire exécutif de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Anaq-Sup), Pr Massamba Diouf, a effectué une visite de travail à l'Institut de recherche pour le développement (IRD).



[Lire la suite](#)

lesoleil.sn

13 novembre 2025

La Francophonie scientifique en action lors des 5èmes Assises de la Francophonie scientifique

Du 4 au 6 novembre 2025, les 5èmes Assises internationales de la Francophonie scientifique invitaient chercheurs, experts et acteurs clés de l'enseignement supérieur à réfléchir autour de quatre thématiques : jeunesse francophone, mobilité PIMEF, publication scientifique et entrepreneuriat.

Ces échanges et débats avaient lieu dans le cadre de la 5ème édition de la Semaine mondiale de la Francophonie scientifique, événement annuel majeur de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), qui se tenait cette année à Dakar (Sénégal) en parallèle de la 19e Assemblée générale de l'AUF.

[Lire la suite](#)



auf.org
13 novembre 2025

UGB : ouverture d'un séminaire doctoral en droit

Le premier séminaire doctoral en droit s'est ouvert, ce jeudi, à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis grâce à un appui financier de la coopération luxembourgeoise, a constaté l'APS.

Cette activité qui se tient du 13 au 20 novembre est placée sur le thème de la mobilité.

”Le programme Luxdev était d’habitude dans les domaines de la formation professionnelle et de la santé. Mais cette année, nous voulons donner une nouvelle orientation à ce partenariat noué avec les universités”, a expliqué Nicolas Tasch, chargé de programme à Luxdev.



[Lire la suite](#)

APS

13 novembre 2025

Accès des filles à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle : le Sénégal bénéficie d'un nouveau programme

Le forum des éducatrices ouest africaines (Fawe) en partenariat avec MasterCard foundation va accompagner 350 étudiants à poursuivre leurs études supérieures ou leur formation professionnelle. La cérémonie de lancement du programme a eu le jeudi 13 novembre 2025 à Dakar, en présence des représentants des ministères de l'Education, de la Formation professionnelle et technique et de l'Enseignement supérieur.



[Lire la suite](#)

lesoleil.sn

14 novembre 2025

L'IAM enregistre sept programmes accrédités, un huitième en ligne de mire (DG)

APS
14 novembre 2025

L'Institut africain de management (IAM), compte au total sept programmes accrédités, dont donc deux licences enregistrés durant l'année 2025, en attendant de valider un huitième avant la fin de l'année, annonce son directeur général, Amadou Bamba Fall.

“Au total, l'IAM compte sept programmes accrédités, dont cinq masters et deux licences. Je pense qu'en fin novembre, il y a le programme de master en marketing qui va passer, ce qui nous fera peut-être 8 programmes accrédités, rien qu'en 2025”, a-t-il déclaré.

[Lire la suite](#)



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

14 novembre 2025

A photograph showing a male teacher in a white short-sleeved shirt writing on a large chalkboard. He is holding a piece of paper in his left hand. A male student in a blue jacket over a white t-shirt stands in the foreground, looking at the board. The chalkboard contains handwritten mathematical notes, including "increase surface", "BC", and calculations like $60' = 6000 \times 600$ and $600 = 10^4$. There is also a table with columns labeled "CF", "F", and "P" containing numerical values. A window with horizontal blinds is visible in the background.

Foo nekk foofu la



Assemblée nationale: le budget 2026 de l'Éducation nationale en hausse pour accélérer la transformation du système éducatif

leral.net

14 novembre 2025

Le Ministère de l'Éducation nationale a présenté, ce jeudi 13 novembre 2025, le projet de budget 2026 devant la Commission des Finances, élargie aux Commissions de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de l'Assemblée nationale.

Pour l'exercice 2026, les crédits de paiement du Ministère sont arrêtés à 990,75 milliards F CFA, contre 975,05 milliards F CFA en 2025, soit une hausse de 15,7 milliards F CFA.



[Lire la suite](#)

Souveraineté, frontières, jeunesse numérique : le général Birame Diop dévoile la stratégie qui doit sauver la paix en Afrique de l'Ouest

Dans un discours d'une rare intensité, le général Birame Diop, ministre des Forces armées du Sénégal, a ouvert le troisième colloque international du CHEDS en rappelant une évidence qui dérange : la paix en Afrique de l'Ouest ne se décrète plus, elle se gagne. Face aux pressions démographiques, aux fragilités sécuritaires et aux convoitises internationales, il a martelé la nécessité pour les États de reprendre le contrôle stratégique de leurs ressources et de leurs frontières.



[Lire la suite](#)

Dakaractu
14 novembre 2025

Awards de la Jeunesse Africaine (AJA) : Dakar accueille la deuxième édition du 27 au 29 novembre 2025

Dakar s'apprête à accueillir la deuxième édition des Awards de la Jeunesse Africaine (AJA) du 27 au 29 novembre 2025. Placé sous le thème "*Tech & Souveraineté Numérique*", cette édition vise à promouvoir le leadership, l'innovation et l'entrepreneuriat, afin de bâtir une nouvelle génération africaine autonome, connectée et actrice de sa propre transformation.



[Lire la suite](#)

À l'en croire, la faible représentati-

Pape Coly NGOME social à l'école.

PROMOTION DE L'EXCELLENCE

Dakar Mobilité offre 15 bourses à des élèves riverains du Brt

Dans sa responsabilité sociétale d'entreprise, Dakar Mobilité, opérateur de « Sunu Brt », a offert, hier, quinze bourses scolaires à des élèves issus des communautés riveraines du Bus rapide transit (Brt). L'opération vise à promouvoir l'excellence et éviter le décrochage scolaire.

PIKINE- Le siège du Bus rapide transit (Brt) sis au rond-point Gadaye, à Guédiawaye a abrité, hier, la cérémonie de remise de bourses scolaires offertes par l'opérateur de « Sunu Brt, Dakar Mobilité ». Consciente que l'éducation est un socle de développement et un puissant ascenseur social, l'entreprise a choisi d'investir dans ce secteur. C'est dans cette optique qu'elle a octroyé une quinzaine de bourses à des élèves, leur permettant ainsi de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions. Une première tranche de 90.000 FCfa a été versée, individuellement, à chacun des quinze bénéficiaires en présence de leurs parents, en guise de frais d'inscription. Elle sera suivie mensuellement d'une enveloppe de 2.000 FCfa pendant huit mois. Ce montant est destiné à supporter les frais de transport et autres dépenses liées à la cantine scolaire.

Le directeur général de Dakar Mobilité, Cheikh Yatt Diouf a fait savoir que les boursiers ont été choisis en fonction de certains critères liés à la proximité avec le

Brt, les résultats scolaires et la situation familiale, entre autres. Toutefois, il a indiqué que pour prétendre à un renouvellement de la bourse, le bénéficiaire doit obtenir au moins une moyenne de 12/20 en classe. Selon M. Diouf, l'initiative concerne, pour le moment, sept communes réparties entre Dakar et sa banlieue. « Pour que l'opération soit renouvelée, il faut que cette première cohorte fasse preuve de performances prouvant l'utilité de cette option prise par notre entreprise », a déclaré le directeur général de Dakar Mobilité. Selon lui, il s'agit d'éviter le décrochage scolaire. Cheikh Yatt Diouf a invité les parents à ne pas dévoyer les motivations de ces bourses. « À travers cette initiative qui a respecté le principe de la parité (8 filles et 7 garçons), nous visons deux Objectifs de développement durable. L'Odd1 qui vise à combattre la pauvreté sous toutes ses formes et l'Odd 4 qui promeut une éducation de qualité, équitable et inclusive », a rappelé Cheikh Yatt Diouf.

Abdou DIOUF (Correspondant)



Le renouvellement de ces bourses dépendra des performances des bénéficiaires.

MATAM

1000 kits scolaires aux élèves vulnérables

MATAM- Fidèle à sa mission, l'Association pour le maintien des filles à l'école (Amfe) œuvre constamment au développement du secteur de l'éducation dans la région de Matam. Elle a procédé, hier, à Matam, à la distribution des kits scolaires destinés aux élèves défavorisés du Dandé Mayo. En effet, plus de 1000 apprenants en situation de vulnérabilité ont bénéficié de cet appui. Selon Houdou Diong, le chargé de communication de l'association, quatre établissements scolaires ont été ciblés à l'occasion. Il s'agit de l'école Sinthiou Diam Dior (commune de Dabia), Gababé Peul (commune de Dabia), Ndiassane Sorokoum (commune des Agnam) et Diorbivol Pêcheur (commune d'Oréfondé). « Nous voulons apporter notre assistance à cette couche défavorisée parce que ce sont des personnes dont les parents s'efforcent pour subvenir à leurs besoins, notamment les frais d'inscription, l'achat de fournitures et habillement, malgré leurs maigres moyens », a déclaré M. Diong. Poursuivant, il ajoute que leur structure a décidé d'accorder une attention particulière aux élèves filles issues de familles vulnérables et aux plus méritants de la contrée. Pour appuyer son argumentaire, le chargé de communication de l'Amfe informe que celle-ci a déboursé cette année une enveloppe de 5 millions de FCfa pour venir en aide aux élèves vulnérables de la région grâce aux financements de leurs partenaires.

Prenant part à la cérémonie de remise, Zakaria Bâ, proviseur du lycée de Ndiassane Sorokoum a apprécié le geste et remercié la structure pour l'attention qu'elle accorde au secteur de l'éducation, notamment à la scolarisation des filles.

Falel PAM (Correspondant)

RECHERCHE HUMANITAIRE ET SOCIALE

Dr Rose André Faye lauréate du Prix Avenir de la Fondation Croix-rouge française



La chercheuse sénégalaise, Rose André Faye, socio-anthropologue de la santé, a été distinguée le 5 novembre dernier à Paris, lors d'une cérémonie organisée au Campus Condorcet de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Elle a remporté, le Prix chercheur 2025 dans la catégorie Avenir de la Fondation Croix-rouge française pour la recherche humanitaire et sociale, renseigne un communiqué qui nous est parvenu. « Ce prix vient récompenser la qualité et la portée humaniste des travaux de la jeune chercheuse sénégalaise sur les femmes usagères de drogues au Sénégal », informe le document.

Dr Rose André Faye, formée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, a fait sa thèse sur les « Trajectoires des femmes usagères de drogues au Sénégal », un thème qu'elle considère comme « longtemps ignorées dans les dispositifs de prise en charge sur le plan sanitaire ou académique ». (Tres 2025)

J'ai constaté que les femmes étaient presque invisibles dans le dispositif de soins et sur le plan académique, il y avait peu de connaissances sur le sujet, car les données étaient centrées sur les hommes », explique Mme Faye dans la source. Elle est actuellement chercheuse associée au Centre de recherche et de formation à la prise en charge clinique de Fann (Crcf).

« Sa candidature pour le prix a été soutenue par le sociologue ivoirien Francis Akindès, professeur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké », a-t-on indiqué. Cité dans le communiqué, celui-ci rappelle que Rose André Faye joue « un rôle d'éclaircisseur dans un domaine d'approche difficile et non consensuel ». « C'est en reconnaissance de cette contribution que le jury du prix de Recherche de la Fondation Croix-rouge française lui a décerné le Prix Avenir », a dit M. Akindès.

Souleymane WANE

ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Au cœur du Cap, en Afrique du Sud, le Africa Tech Festival 2025 s'est imposé comme le carrefour incontournable des idées et des ambitions numériques du continent. Pour sa deuxième journée, l'événement a mis en lumière des discussions cruciales sur l'intelligence artificielle éthique, l'investissement inclusif, le leadership humain et la connectivité au service du développement.



[Lire la suite](#)

Sommet numérique à Cotonou : ce qui va se décider les 17 et 18 novembre pourrait changer l'Afrique

Lundi 17 et mardi 18 novembre 2025, Cotonou va devenir le point de convergence des acteurs de la transformation numérique en [Afrique de l'Ouest](#) et du Centre grâce à un sommet.

Le gouvernement béninois et la Banque mondiale organisent en effet un sommet régional qui vise à réduire la fracture numérique et à développer les compétences en intelligence artificielle. L'objectif final : adopter une « *Déclaration de Cotonou* » en faveur d'un marché numérique régional inclusif selon Fineco.



[Lire la suite](#)

yopp.l-frii.com
14 novembre 2025

ACTUALITE SYNDICALE



Tension dans le secteur de l'éducation : le G7 décrète un débrayage et une grève totale les mardi 18 et mercredi 19 novembre

Sud Quotidien
14 novembre 2025

Un débrayage le mardi 18 novembre 2025 suivi d'une grève totale le lendemain, mercredi 19 novembre, c'est le plan d'action décrété par le G7 face au mutisme du Gouvernement. Il menace également d'aller vers une confrontation ouverte si ses revendications ne trouvent pas de solution.

Le ton se durcit dans le secteur de l'Éducation. Après plusieurs semaines d'attente « sans réaction des autorités », le G7 a décidé de relancer la mobilisation. Dans une déclaration rendue publique, il a décrété un débrayage le mardi 18 novembre 2025 suivie d'une grève totale, le lendemain mercredi 19 novembre.

[Lire la suite](#)



■ ACADÉMIE DE PIKINE-GUÉDIAWAYE

Des enseignants contre le redéploiement de leurs collègues

Le redéploiement de certains de leurs collègues aux lycées Limamou Laye de Guédiawaye et Abdou Aziz Sy (ex-Pikine-est) n'enchantent guère les enseignants de ces deux établissements. Ils l'ont fait savoir, hier, à l'occasion de l'assemblée générale tenue, hier, au lycée Mame Abdou Aziz Sy et compte durcir le ton pour amener l'autorité académique à renoncer à la décision.

PIKINE- Réunis en assemblée générale, hier, des enseignants de l'académie de Pikine-Guédiawaye ont exprimé leur désarroi contre le redéploiement de certains de leurs collègues des lycées Limamou Laye et Mame Abdou Aziz Sy. Ils jugent anormal et arbitraire cette décision prise par l'autorité académique. Ils ont décidé, au terme de leur assemblée générale, de durcir le ton afin de pousser l'inspecteur d'académie (Ia) à revenir sur la mesure.

« Après informations tirées des ordres de service, les enseignants ont unanimement dénoncé le caractère arbitraire et injustifié de ces mesures, jugées contraires aux besoins réels des établissements concernés. Plusieurs redéploiements

ont déjà été effectués, d'autres seraient en préparation, alors même que les lycées connaissent un déficit manifeste d'enseignants dans plusieurs disciplines », a déploré le professeur de philosophie Atou Bèye, porte-parole du jour. Il estime que cette décision est une dérive et une atteinte à la stabilité des établissements concernés. Réunis en comité, les enseignants de l'académie n'excluent pas de perturber totalement le système si l'inspecteur d'académie ne renonce pas à ce redéploiement.

Interpellé sur le sujet, l'Inspecteur d'académie (Ia), Mbaye Babou explique qu'il s'agit juste d'un impératif de rééquilibrage du personnel. « J'ai procédé à un audit



En médaillon, Mbaye Babou, inspecteur d'académie de Pikine-Guédiawaye.

exhaustif du personnel, ce qui est d'ailleurs une recommandation du ministère. Car, il faut une rationalisation de l'utilisation du personnel. J'ai convoqué les chefs d'établissements et les syndicats

dans le cadre d'un dialogue pour leur expliquer la situation de l'académie », a-t-il confié. Car, dit-il, on trouve du personnel disponible dans certains grands lycées alors que dans d'autres, ce n'est pas le

cas. « Après inspection, nous nous sommes rendu compte que c'est un travail de rééquilibrage qui doit être fait pour ces deux lycées », a précisé M. Babou.

Abdou DIOP (Correspondant)

CS Scanne avec CamScanner

GUEDIAWAYE

AFFECTATIONS JUGEES ARBITRAIRES D'ENSEIGNANTS

La Cusems dénonce et menace

Le redéploiement de certains enseignants des lycées Limaniou Laye et Mame Abdou Aziz Sy (Ex Pikine-Ist) de Guédiawaye dans d'autres établissements publics n'agréé pas les responsables du Cadre unitaire syndical des enseignants du moyen et secondaire du Sénégal (Cusems) du département de Guédiawaye. Ces derniers se sont fendus d'un communiqué pour dénoncer cette «décision arbitraire» sans pour autant lancer un cri du cœur aux autorités étatiques en vue d'éviter des perturbations du système éducatif. «Nous dénonçons ces pratiques archaïques et révolues d'un inspecteur, qui apparemment, confond espace scolaire et caserne», déplorent les responsables du Cusems de Guédiawaye. Et de poursuivre pour mettre en garde. «Cette méprise, si elle n'est pas vite corrigée, nous vaudra une crise préjudiciable au déroulement normal des enseignements apprentissages. Nous alertons la tutelle sur les dérives de

l'Inspecteur de l'académie de Pikine /Guédiawaye et l'invitons à intervenir de façon diligente avant que la situation ne dégénère».

Sur les raisons de leur opposition contre la mesure, ces responsables du Cusems de Guédiawaye déplorent la forme. «Ces redéploiements ne reposent sur aucune base légale. Nos collègues qui ont déjà démarré les cours dans leurs établissements respectifs sont réaffectés dans d'autres établissements par l'Inspection d'académie (la) sous prétexte qu'ils sont sous employés alors que la réalité est tout autre», souligne le document. Ainsi, le «Conseil syndical départemental de Guédiawaye tient à informer l'opinion que de telles pratiques contraires à la gestion démocratique du personnel ne sauraient prospérer surtout que, dans ces lycées, les effectifs dépassent largement la norme fixée et que les collègues pour beaucoup ont déjà atteint le maxima horaire».

Théodore SEMEDO

Sud Quotidien 14 novembre 2025

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

par le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, le 13 novembre 2025. Les enseignants des lycées de Guédiawaye ont exprimé leur mécontentement à l'égard de la «révision du décret

SEDHIOU-RETARD DE SALAIRES, DES INDEMNITES ET RE-
DEPLOIEMENTS INCONSIDERES

Le SAEMSS alerte et engage la responsabilité des autorités

La section régionale du Syndicat autonome des enseignants du moyen/secondaire du Sénégal (SAEMSS) de Sédhiou menace d'aller en grève si le retard de paiement des salaires des nouveaux sortants des écoles de formation persiste toujours. En conférence de presse hier, jeudi 13 novembre, ses membres ont aussi dénoncé le non-paiement des indemnités d'examen et le redéploiement inconsidéré de leurs collègues. La section de Sédhiou exprime sa profonde préoccupation et engage la responsabilité de la tutelle en cas de perturbation des enseignements/apprentissages.

Le secrétaire général de la section départementale du SAEMSS de Bounkiling qui a parlé à leur nom se veut formel : « malgré la signature de l'ordre de service ministériel en date du 14 octobre 2025 et la validation par l'Académie de Sédhiou le 17 octobre 2025, ces nouveaux enseignants n'ont toujours pas perçu leur salaire du mois d'octobre. Cette situation est inacceptable et porte gravement atteinte à leur dignité, à leur motivation et à au principe d'équité dans la fonction publique », a déclaré Sérigne Fallou Daffé. (Et de poursuivre : « le SAEMS exige le paiement sans délai des salaires des nouveaux sortants conformément aux engagements pris par le ministère de l'Éducation nationale ».) Par ailleurs et à l'en croire, le SAEMS déclare attirer l'attention des autorités sur le manque criant d'ensei-

gnants au niveau moyen/secondaire dans l'académie de Sédhiou. « Cette situation compromet gravement la qualité des apprentissages/apprentissages et accentue les inégalités entre les différentes zones du pays des élèves et accentue les inégalités entre les différentes zones du pays. Le syndicat appelle à un recrutement urgent et à une réparation équitable des ressources pour garantir le droit à une éducation de qualité pour tous les élèves ». Le SAEMS dénonce également le non-paiement des indemnités spéciales mensuelles des enseignants de LYNAGE (lycée d'excellence) dont le montant doit être fixé par un décret toujours en attente de signature. Ce qui constitue une injustice à l'égard des enseignants concernés, ont-ils déploré. Enfin, le SAEMS dit rester attentif au paiement

intégral des indemnités liées aux examens du BAC et du BFEM, et exhorte les autorités à régulariser cette situation dans les plus brefs délais, afin d'éviter de nouvelles tensions dans le système éducatif. A défaut de mesures concrètes dans les jours à venir, la section SAEMSS de Sédhiou déclare se réserver le droit d'entreprendre « toutes formes d'actions syndicales légitimes, pouvant aller jusqu'à la suspension des enseignements, pour défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres ainsi que la dignité du corps enseignant ». Du côté de l'inspection d'académie de Sédhiou, l'on apprend que les engagements de salaire sont déjà effectués et la procédure suit son cours pour le paiement des salaires des nouveaux sortants en poste dans la région.

EL HADJI MOUSSA DRAME



Scanné avec CamScanner

VIE ETUDIANTE



Fermeture des restaurants des campus de Kaolack, Fatick et Kaffrine Colère noire des étudiants de l'université Sine-Saloum

Les étudiants de l'université Sine-Saloum El Hadji Ibrahima Niass, face à la presse hier, ont exprimé leur mécontentement après la fermeture annoncée des restaurants des campus de Kaolack, Fatick et Kaffrine. C'est un abus de pouvoir, tonnent-ils.

Par Modou Moustapha NDIAYE (Correspondant)

. Suite au prolongement des journées sans ticket de 72 heures, la Direction sociale de l'université Sine-Saloum a décidé, ce matin, de fermer tous les restaurants, sans informer les principaux concernés se trouvant dans les 3 campus de ce temple du savoir. Après cette mesure, le monde étudiant a exprimé sa colère suite à la fermeture des restaurants des campus de Kaolack, Fatick et Kaffrine. Une décision venue du Directeur général, Jean Birame Gning. Selon un étudiant de l'université Sine-Saloum El Hadji Ibrahima Niass, membre du Collectif des étudiants, « nous avons le droit de nous restaurer. Nous disons non à la fermeture des res-

taurants des campus universitaires. Nous n'avons nulle part où aller pour se procurer de la nourriture. Cette décision du directeur Jean Birame Gning est une injustice envers les étudiants », note Ousmane Niang. Il ajoute : « Ce qui se passe à l'université Sine-Saloum El Hadji Ibrahima Niass est inadmissible : l'environnement n'est même pas propice, difficile accès aux médicaments, des bourses non payées, entre autres difficultés. La direction nous avait promis de nous rencontrer, ce lundi 10 novembre, pour discuter de nos revendications, pourquoi aujourd'hui fermer les restaurants ? »

Yacine Pène, vice-présidente de la Commission sociale des étudiants de l'université Sine-Saloum, enchaîne : « En tant que femmes, nous sommes sensibles et faibles, contrairement aux garçons. Ce que les garçons peuvent endurer, les filles ne le peuvent pas. On est dans nos droits. Avant ces journées sans ticket, nous avons déposé notre préavis. » Ainsi, les étudiants déclarent maintenir le mot d'ordre jusqu'à ce que la Direction du Crous décide de « nous recevoir afin de discuter de la situation pour trouver effectivement des solutions ».

Le Quotidien
10 novembre 2025

Foo nekk foofu la



Levée de la Dissolution des Amicales d'Étudiants à l'UASZ : Guy Marius Sagna Salue une Mesure pour la Paix Universitaire

Kewoulo
12 novembre 2025

La mesure de dissolution des amicales d'étudiants et de la coordination des étudiants de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) a été officiellement levée. Cette décision, prise par les autorités compétentes, marque un tournant positif dans la gestion des tensions au sein de l'établissement. Le député Guy Marius Sagna, connu pour son engagement en faveur des droits des étudiants, a salué cette initiative, la qualifiant de contribution essentielle au renforcement de la paix sur le campus.

[Lire la suite](#)



Aucune aide, aucune subvention, aucun appui depuis des années

Le cri du cœur des étudiants de Matam à Thiès

Les étudiants originaires de Matam installés à Thiès sont confrontés à de sérieux problèmes de prise en charge pour mieux poursuivre leurs études.

Par Cheikh Camara

Depuis ces 3 dernières années, les étudiants de la région de Matam, à Thiès, vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Ils ont tenu un point de presse, ce dimanche après-midi 9 novembre 2025, pour exprimer un cri du cœur à l'attention des responsables et autorités de la région de Matam. Chérif Dia, président de l'Amicale des étudiants de la région de Matam à Thiès, souligne : « *Malgré nos multiples appels et communiqués, aucune aide, aucune subvention, aucun appui n'a été accordé à nos étudiants.* » Il crie haut et fort qu'« *aujourd'hui, ce sont les étudiants eux-mêmes qui, avec leurs maigres moyens, paient leurs loyers, leurs repas et leurs besoins quotidiens.* » Il explique : « *Certains se privent du strict minimum juste pour pouvoir continuer à étudier. Mais la situation est devenue alarmante.* »

Beaucoup d'entre nous risquent d'être mis dehors faute de pouvoir payer le loyer. Et plus grave, l'année dernière déjà, plusieurs étudiants ont été contraints d'abandonner leurs études parce qu'ils n'avaient pas de logement. »

Ces étudiants se disent d'autant plus angoissés que « *dans les jours à venir, nous allons pourtant accueillir plus de 100 nouveaux bacheliers de Matam à Thiès, sans local, sans accompagnement, sans soutien.* ». Il s'interroge aussi : « *Comment pourrions-nous les accueillir dignement si nous-mêmes sommes dans la précarité ?* » Ils disent ne pas réclamer des « *privilèges* », mais simplement « *le minimum de considération et de soutien pour pouvoir poursuivre nos études dans la dignité.* » Aujourd'hui, les étudiants de Matam à Thiès lancent un appel solennel non seulement aux autorités de la région de Matam, mais aussi à toutes les bonnes volontés, fils et filles de Matam, cadres, élus, ressortissants et partenaires, afin qu'ils se mobilisent pour « *résoudre ensemble ce problème.* » Parce que, se donnent-ils la peine de rappeler, « *aider un étudiant, c'est investir dans l'avenir de Matam, et cet avenir, c'est nous.* »

cheikh.camara@lequotidien.sn

■ UNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR

Le Conseil académique rétablit les amicales d'étudiants

Le Conseil académique de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Uasz) a levé, hier, la dissolution des amicales et de la coordination des étudiants, ouvrant la voie à un retour du dialogue et de la représentativité estudiantine après plusieurs mois de suspension à cause des grèves répétées, renseigne un communiqué du recteur de l'institution, le Pr Alassane Diédhiou.

ZIGUINCHOR- Réuni le mardi 11 novembre 2025, sous la présidence du recteur, le Professeur Alassane Diédhiou, le Conseil académique de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Uasz) a pris une décision majeure pour la vie du campus. Il s'agit de la levée officielle de la dissolution des amicales d'étudiants et de la coordination générale, informe un communiqué du recteur, reçu hier. Cette mesure, attendue depuis plusieurs mois par la communauté universitaire, marque une étape importante vers la normalisation du climat social au sein de cet établissement d'enseignement supérieur. Selon le document, les critères d'éligibilité des futurs délégués sont actuellement

en cours de finalisation, en vue des prochaines élections estudiantines destinées à renouveler les instances représentatives.

Dans la même source, le Pr Alassane Diédhiou a invité l'ensemble des étudiants à « *préserver la sérénité, le dialogue et la responsabilité* », rappelant que la réussite collective dépend, avant tout, d'un environnement académique apaisé et constructif.

La levée de la dissolution des amicales sonne ainsi comme un appel à un nouveau départ dans cette université, où l'administration et les étudiants sont désormais appelés à bâtir ensemble un climat social plus apaisé et une gouvernance plus participative et inclusive.

Le Recteur, dans la même source, invite les étudiants à faire preuve de calme et de civisme tout en réaffirmant l'engagement de leur institution à poursuivre sa mission d'excellence dans un cadre apaisé.

Gaustin DIATTA
(Correspondant)

Mali : reprise progressive des cours à Bamako et dans le reste du pays

AFP- Les cours ont progressivement repris à Bamako et dans plusieurs villes maliennes, après deux semaines d'interruption en raison de difficultés d'approvisionnement en carburant dues à un blocus organisé par les jihadistes, selon des sources locales communes.

Depuis le mois de septembre, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim), affilié à Al-Qaïda, organise au Mali un blocus sur le carburant importé des pays voisins, qui perturbe fortement ce pays sahélien enclavé. Cette stratégie d'étranglement de l'économie a poussé il y a deux semaines la junte au pouvoir au Mali à maintenir les cours dans les écoles et les universités et à imposer des restrictions sur l'approvisionnement en carburant. Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la reprise des cours dans les écoles et à l'université depuis lundi. « *A Bamako les cours ont repris.* »

Dans notre groupe scolaire, les élèves sont tous présents ainsi que les enseignants », a confirmé à l'Afp un responsable syndical dans la capitale parlant sous couvert d'anonymat en raison du contexte sécuritaire. « *Si les cours ont repris à Bamako et dans plusieurs villes de l'intérieur, des enseignants manquent à l'appel dans des écoles en milieu rural, faute de carburant pour rejoindre leurs postes* », témoigne auprès de l'Afp un enseignant.

ACTUALITÉ UN-CHK



Ouverture Éthique
 Excellence
 Engagement Proximité



Plus
 d'informations

baio-membres@unchk.edu.sn



Scanner ici

[Plus d'infos ici](#)

Rentrée académique
 2025 - 2026

Bienvenue
 aux nouveaux
 étudiants
 de l'UN-CHK*

UNCHK

**Préinscriptions
 et Inscriptions :**
 du 10 novembre
 au 22 décembre 2025

* Université numérique Cheikh Hamidou KANE

Mutuelle de Santé des Étudiants de l'UN-CHK

Adhésion

80%

5000 FCFA
par **an**

Souscription
dans les **ENO***

- ▶ pour **la consultation** dans les structures publiques
- ▶ pour **l'achat de médicaments** dans les pharmacies agréées

Plus d'informations :

✉ mutuelledesante@unchk.edu.sn



Scanner ici

* Espace numérique ouvert

[Plus d'infos ici](#)



Nouvelle antenne

de l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK)



Avenue Bourguiba,
rue n°13, Immeuble Adja Rokhaya

Scannez ici
pour la localisation



Foo nekk foofu la

AGENDA



SÉMINAIRE DE RECHERCHE

du programme phare
STEAM* et Enfance

Pour plus d'infos, écrire à pied@unchk.edu.sn

THEME:

Transformer la société sénégalaise
par l'éducation: modèles, expériences
et pédagogies alternatives du Sud Global

→ **25 NOVEMBRE 2025**

à partir de 9h

 Salle de conférence de
la FLSH** de l'UCAD*** et
en ligne

 **YouTube**
LIVE
Retransmission en live sur
YouTube unchk_sn



Scannez ici

OPPORTUNITES



OPPORTUNITÉS

العلوم الإسلامية
أبجدية
بسم الله الرحمن الرحيم
حاشا
ط
ظ
ع
ل
ك
ق
ي
غ
م
س

Appel à candidatures

Le Pôle LSHE* lance le **programme de Capacité en Sciences islamiques (CSI)**

Déposez votre **dossier de candidatures** avant
le **vendredi 28 novembre 2025** au siège, à l'antenne
de l'UN-CHK ou dans tous les ENO**

- Cible : étudiants du système éducatif islamique
- Modules dispensés en mode hybride
- Conditions d'accès : test d'entrée

Pour plus d'informations :
polelshe@unchk.edu.sn

📞 +221 76 621 08 83

*Lettres, Sciences humaines et de l'Éducation

**Espaces numériques ouverts

En partenariat avec :



Kawral Sandaaji Fuuta



Centre de recherche sur le patrimoine
intellectuel africain Baajoordo

[Plus d'infos](#)

OPPORTUNITÉS

Appels à candidatures - JRI* 2025

Concours de projets innovants
"Sunu Innovation Challenge"

Appel à communications
scientifiques

Appel à manifestation
d'intérêt

Date limite de candidature :



30 novembre 2025

Envoi des candidatures à :
pied@unchk.edu.sn

Accéder
aux AAC ici ▶



* Journées de la Recherche
et de l'Innovation

[Plus d'infos](#)

Bourses d'étude au Japon : « ABE Initiative Program 2025 »

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) lance la 13^e phase de sélection du programme : « **African Business Education (ABE) Initiative 2025 - Diplôme de Master et Programme de stage** », dans le cadre de l'initiative africaine pour l'enseignement professionnel en faveur des jeunes africains, au titre de l'année académique 2025-2026.

Ce programme vise à renforcer les compétences de la jeunesse africaine pour contribuer à l'émergence du continent, tout en favorisant le développement des relations économiques entre l'Afrique et le secteur privé japonais.

Les domaines prioritaires pour cette 13^e phase sont **les énergies et le gaz, les télécommunications et la pêche et l'agriculture**.

Peuvent présenter leur candidature, les agents répondant aux conditions suivantes :

- être agent de l'administration au niveau central ou local ;
- être personnel de l'Université impliqué dans le domaine de la recherche ;
- avoir, au moins, six (06) mois d'expérience professionnelle ;
- être titulaire d'une Licence ;
- avoir une bonne maîtrise de l'anglais écrit et parlé (TOEFL iBT :80 / CEFR:B2) ;
- être âgé de moins de 39 ans (au 1er avril 2026) ;
- ne pas être candidat d'un autre programme de bourse.

Pour plus d'informations, consulter le lien suivant : [Bourses d'études : JICA – Japon 2025–2026](#).

Formation en ligne de la FAO : Cours d'agriculture – Postulez

Principales responsabilités (Résultats d'apprentissage)

Les participants inscrits à la formation pourront :

- Comprendre les principes qui régissent le commerce agricole international.
- Explorez la structure et les composantes clés de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture.
- Découvrez comment les politiques agricoles mondiales et nationales affectent les marchés et les économies rurales.
- Analyser les règles d'accès au marché, les dispositions de soutien national et les disciplines de concurrence à l'exportation.
- Étudiez des cas concrets de mise en œuvre et de négociation de politiques publiques.
- Analysez le rôle du Cycle de Doha de l'OMC et son impact sur les pays en développement.
- Des leçons interactives complètes, des contrôles de connaissances et une évaluation finale.

Qualifications

Formation et certifications :

Aucun diplôme n'est requis. Le programme est ouvert aux apprenants de tous les horizons scolaires.

[Cliquez pour postuler](#)

Recrutement Promotion 2026 - École du Code Sonatel Academy / Orange Digital Center

Ouvert

École du Code Sonatel Academy / Orange Digital Center (ODC)



17 novembre 2025

Il reste 10 jours



Niveau requis : Non spécifié (selon le formulaire : tout niveau d'études est éligible)



Lieu : Dakar (Siège ODC - Orange Digital Center)



Frais d'inscription : Gratuit (Formation 100% Gratuite)

L'École du Code Sonatel Academy, une initiative de l'Orange Digital Center (ODC), lance son appel à candidatures pour la Promotion 2026. Il s'agit d'une **formation gratuite, pratique et intensive** dans ...

[Plus d'infos](#)



CONSEIL D'ADMINISTRATION

(0)-(0)-(0)-(0)

**APPEL PUBLIC A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE RECTEUR DE
L'UNIVERSITE AMADOU MAHTAR MBOW (UAM).**

En application des dispositions des décrets n° 2021-846 du 24 juin 2021 relatif aux modalités de nomination du Recteur dans les universités publiques et n° 2021-1503 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Université Amadou Mahtar Mbou (UAM), il est lancé un appel à candidatures en vue de la nomination du Recteur de l'UAM.

I- Mission principale du Recteur :

Assurer la direction de l'université, définir la stratégie globale de l'institution et mettre en œuvre les décisions du Conseil d'administration et du Conseil académique.

II- Activités principales du Recteur :

- préparer les réunions du Conseil d'administration et assurer l'exécution de ses délibérations ;
- présenter, chaque année, un rapport d'activités au Conseil d'administration ;
- présider les réunions du Conseil académique et veiller à l'exécution de ses délibérations ;
- élaborer le plan stratégique de développement et la politique d'assurance qualité de l'université et assurer leur mise en œuvre une fois approuvés par le Conseil d'administration ;
- représenter l'université en justice et dans les actes de la vie civile ;
- ordonner le budget de l'université ;
- engager l'université et signer les accords et conventions de partenariat ;
- mettre en place un système de management de la qualité et appliquer les décisions de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) ;
- assurer le maintien de l'ordre et la sécurité dans l'université, conformément à la loi relative aux franchises et libertés universitaires.



OPPORTUNITÉS

III- Profil recherché et expérience :

Le candidat au poste de Recteur doit être :

- de nationalité sénégalaise ;
- un professeur titulaire des universités, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire du CAMES ;
- doté de capacités managériales et avoir une expérience de gestion et d'administration d'établissements de formation.

Une expérience de direction d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche, nationale et /ou internationale, serait un plus.

NB : Nul ne peut être candidat s'il est à moins de quatre (04) ans de l'âge de départ à la retraite.

IV- Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un résumé du curriculum vitae de deux (02) pages ;
- un descriptif d'un projet de gouvernance de l'Université (06 à 10 pages recto au maximum) ;
- des copies certifiées conformes des diplômes et distinctions obtenues ;
- un extrait de naissance ;
- un certificat de nationalité.

V- Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidatures complets sont déposés, sous pli fermés portant la mention « candidature pour le poste de Recteur de l'UAM », tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures à l'adresse suivante :

- Secrétariat général de l'Université Amadou Mahtar Mbou (UAM), sis à la rue 21 x 20, 2^{ème} arrondissement, Pôle urbain de Diamniadio, téléphone +221 76 623 73 34.

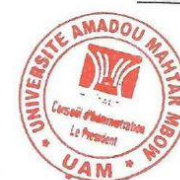
La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au mardi 18 novembre 2025 à 17 heures.

Fait à Dakar, le 17 octobre 2025

Pour le Conseil d'administration

Le Président

Yonga SOW



MASTER I TRANSFORMATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES

TRANSFORMATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES



**Niveau :
Licence**



Cible : Titulaire d'une Licence Pêche, Aquaculture, Transformation des Produits Halieutiques ou diplôme équivalent



Date limite : 28 nov. 2025

L'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA) lance un appel à candidature pour l'admission en Master I Transformation des produits halieutiques.

[Plus d'infos](#)

Ouverture du dépôt des candidatures en thèse

L'École Doctorale Sciences, Ingénierie, Santé et Environnement (#ED_SEV) informe les futurs doctorants de l'ouverture du **dépôt des dossiers de candidature en thèse** pour l'année universitaire **2025-2026**.

 **Date limite de dépôt** : 30 novembre 2025

 **Heure** : 17h00

 **Lieu** : Secrétariat #ED_SEV et en ligne

 <https://admission.ucad.sn>

[Note d'information](#)

[Charte des thèses](#)

[Formulaire de demande d'admission](#)

L'école doctorale SEV -UCAD : appel à candidatures pour admission en thèse

L'école doctorale SEV vous informe de l'ouverture du dépôt des dossiers de candidature en thèse comptant pour l'année 2025/2026.

Les dossiers seront reçus jusqu'au 30 novembre 2025, à 17h00, au secrétariat de l'ED SEV et sur la plateforme : <https://admission.ucad.sn>

Téléchargez l'[appel à candidatures](#), la [charte de thèse](#) et la [fiche](#) d'admission.

APPEL A CANDIDATURES : BOURSES DE RECHERCHE DOCTORALE ET POSTDOCTORALE « EUGEN IONESCU » 2025-2026 DE L'AUF

Financé par le Gouvernement de la Roumanie, à travers le Ministère roumain des Affaires étrangères et coordonné par l'[AUF](#), le Programme de bourses « Eugen Ionescu » offre aux doctorants et enseignants-chercheurs du monde entier l'opportunité d'effectuer un séjour de recherche de trois mois, au sein de l'une des institutions d'enseignement supérieur partenaires en Roumanie.

Objectifs

Les mobilités « Eugen Ionescu » permettent à des enseignants et chercheurs francophones de se perfectionner dans les établissements membres de l'AUF en Roumanie.

Date limite pour le dépôt des dossiers de candidature

La date limite pour le dépôt des dossiers auprès de l'AUF : le 30 novembre 2025, 23h59 (heure de Bucarest, Roumanie GMT+2).

Période de mobilité : 1er mai 2026 – 31 juillet 2026

[Plus de détails ici](#)

Appel à candidatures : Bourses de séjour de recherche pour jeunes chercheurs MOGPA 2026 de CAMPUS FRANCE

THÉMATIQUES DE RECHERCHE

Cinq grands domaines de recherche sont éligibles :

- les sciences du système terrestre ;
- les sciences du changement climatique et la science de la durabilité ;
- la transition énergétique ;
- les enjeux sociétaux des questions environnementales ;
- la santé humaine, animale et environnementale telle que définie dans le cadre de l'approche « une seule santé » (One Health)*.

Les approches innovantes favorisant les hautes technologies, pour les thématiques proposées ci-dessus, seront favorisées lors de la sélection.

ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS

Les candidats doivent :

- Être titulaires d'un diplôme de doctorat depuis moins de 5 ans à la date de dépôt du dossier, c'est-à-dire avoir soutenu leur thèse entre décembre 2020 et décembre 2025 inclus ;
- Être exclusivement de nationalité étrangère (toutes les nationalités sont éligibles à l'exception de la nationalité française);
- Les candidats ne doivent pas avoir résidé en France plus de 90 jours entre le 12 septembre 2025 et le 12 décembre 2025.

Plus d'informations [ici](#)

Concours d'entrée à l'École de Formation des Avocats du Sénégal (EFA) - Session 2025

Ouvert

École de Formation des Avocats du Sénégal (EFA) – Ordre des Avocats du Sénégal



12 décembre 2025

Il reste 28 jours



Niveau requis : Maîtrise en Droit, Master 2 en Droit ou équivalence



Lieu : La Maison de l'Avocat sise au 19, Boulevard de la République 1er Étage, Dakar



Places disponibles : 75



Frais d'inscription : 50 000 F CFA (Droit d'inscription)

Concours d'entrée à l'École de Formation des Avocats du Sénégal pour la Session 2025. Le nombre de places à pourvoir est fixé à **75**.
La formation a une durée ...

[Plus d'infos](#)

UCAD / Ecole Doctorale ETHOS : Ouverture des candidatures en Thèse pour les étudiants nationaux et internationaux

Informations sur la formation / concours

Entreprise Formatrice : UCAD/ETHOS

Type de formation : Formation

Description de la formation / concours

Ouverture des Candidatures en Thèse

Ecole Doctorale – Etude sur l’Homme et la Société – ETHOS informe les étudiants nationaux et internationaux titulaires d’un Master, DEA, ou d’un diplôme équivalent de l’ouverture du dépôt des dossiers de candidature en Doctorat dans les domaines suivants

Filières disponibles

- Sciences Sociales Appliquées au Développement (FLSH – IFAN)
- Éducation et Formation (FASTEF)
- Didactiques des Mathématiques (FASTEF)
- Société, Espace, Culture (FLSH – INSEPS)
- Société, Temps, Espace, Patrimoine (FLSH)
- Philosophie et Rationalité (FLSH)
- Sciences de l’Information, Documentation, Communication et Médias (CESTI/EBAD)
- Population, Développement et Santé (IPDSR)

Du 08 octobre 2025 au 31 janvier 2026

OPPORTUNITÉS

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

N° 0002287

Dakar le 31 NOV 2025

N° MESRI/SG/DB/DBE/add

Le Ministre,

COMMUNIQUE

**Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation communique :**

le Gouvernement de la Fédération de **Russie** met à la disposition du Gouvernement de la République du Sénégal, **cent trente (130) bourses** d'études pour l'admission des étudiants sénégalais dans les établissements russes d'enseignement supérieur au titre de l'année académique **2026-2027**.

Ces bourses sont réparties comme suit : cinq (05) places pour le ministère de la culture ; deux (02) places pour l'Agence fédérale de l'énergie atomique « Rosatome », treize (13) places pour le ministère de la santé et **cent cinq (105) places en libre distribution**.

Critères d'éligibilité :

- ❖ être de nationalité sénégalaise ;
- ❖ être titulaire du baccalauréat pour le cycle licence, de la licence pour le cycle master et du master pour le doctorat ;
- ❖ être âgé de moins de vingt-cinq (25) ans pour la licence, trente (30) ans pour le master et trente-cinq (35) ans pour le doctorat.

Les candidats intéressés doivent procéder à l'enregistrement des dossiers sur le site officiel : <https://education-in-russia.com/> jusqu'au **15 janvier 2026**.

Composition du dossier de candidature:

- 1) un formulaire du <https://education-in-russia.com/> dûment rempli, imprimé et signé avec une photo collée dessus ;
- 2) un consentement du candidat au traitement, à la transmission et au stockage des données personnelles dûment rempli et signé (versions russes et anglaises en un seul fichier) ;
- 3) une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation ou du dernier diplôme ;
- 4) les copies certifiées conformes des bulletins et relevés de notes des études antérieures ;
- 5) un certificat médical de visite et contre visite ;
- 6) un résultat du test sur l'absence de SIDA ;
- 7) un résultat du test sur l'absence de l'hépatite B/C et de la tuberculose et du VIH-HIV 1/2 datant de moins de 03 mois

- 8) une Copie du passeport dont la durée de validité doit être supérieure à 18 mois après expiration du visa (juillet 2026) ;
- 9) une (01) photo d'identité de bonne qualité (visage sur fond blanc) à coller sur le formulaire ;
- 10) une attestation de maîtrise de la langue russe (uniquement pour les étudiants en langue russe).
- 11) une **lettre de motivation** plus la liste des publications disponibles (facultatif) pour les candidats au doctorat

NB : Joindre à chaque document sa traduction en russe.

Chaque fichier doit être scanné de manière lisible et **nommé individuellement** avant d'être joint dans la plateforme. Ex : bulletin de ..., certificat de ..., copie passeport, etc.

Après la fin de l'inscription sur la plateforme (étape projet), il faut valider en envoyant la demande dans le système pour '**examen par la mission diplomatique**' avant le **15 janvier 2026**.

Un **format papier du dossier de candidature** est à déposer à la **Direction des Bourses**, 52 rue Saint Michel (Ex Docteur Thèze), en face Immeuble Centre Commercial la Rotonde, jusqu'au jeudi **22 janvier 2026, délai de rigueur**.

Tel : 33 920 11 11


Pr Daouda NGOM

**APPEL À CANDIDATURES POUR L'ADMISSION EN MASTER
ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026**

L'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM) lance un appel à candidatures pour l'admission en Master :

- **Master en Audit et Contrôle de Gestion (ACG) ;**
- **Master en Banque-Finance (BF) ;**
- **Master en Management de Projets (MP) ;**
- **Master en Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;**

Durée de la formation : deux (02) ans

Conditions d'accès : être titulaire d'une licence en Sciences de Gestion, sciences Economiques ou tout autre diplôme admis en équivalence.

Coût de la formation pour la première année de Master : 801 500 FCFA

- Inscription : **200 000 FCFA**, comprenant les paiements du premier et du dernier mois (janvier et octobre) ;
- Mensualité : **75 000 FCFA / mois pendant 10 mois ;**
- Cotisation de l'amicale ISEM : **1500 FCFA/an.**

Modalités de candidature :

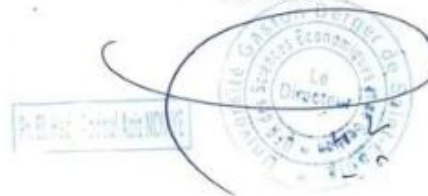
- ⚡ Dossier de candidature à déposer à l'UFR SEG auprès de l'assistante du Directeur de l'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM) ou l'antenne de l'UGB de Dakar, Sacré Cœur pyrotechnie, ou par mail à l'adresse suivante : isem@ugb.edu.sn, comprenant les pièces suivantes :
 - Demande adressée au Directeur de l'ISEM ;
 - Curriculum Vitae ;
 - Copie légalisée du diplôme de licence ;
 - Adresse complète (Téléphone, e-mail, Personne de contact) de l'organisation ayant délivré le diplôme de Licence présenté pour l'admission en master ;
 - Relevés de notes des Licences 1, 2 et 3 ;
 - Deux photos d'identité ;
 - Copie de la carte d'identité nationale.
- ⚡ Frais de dossier non remboursables d'un montant de dix mille (10.000) francs.

**Dépôt de dossier : du 15 octobre 2025 au 06 janvier 2026 à 17H GMT.
Début des cours : 12 janvier 2026**

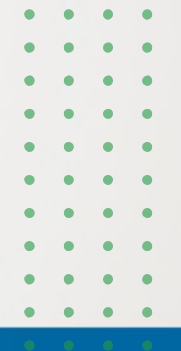
Renseignements : E-mail : isem@ugb.edu.sn.

Téléphone : (+221) 76 549 52 74

Le Directeur



15 OCT. 2025



MERCI

